

LA LETTRE

DE LA

COOPERATION DECENTRALISEE



Été 2008 (Juillet -Août - Septembre)

SOMMAIRE

Editorial	3
L'interview du mois	6
Afrique	9
Amérique latine et Caraïbes	23
Amérique du Nord	25
Asie	27
Europe	28
Méditerranée	35
Tourisme responsable	41
Union Européenne	42
Les journées de la coopération décentralisée	47
Cités et Gouvernements Locaux Unis	48
Réflexions	49
Actualités Solidarité	53
Agenda	55
Publications	60

Après les élections municipales et cantonales, l'équipe de Cités Unies France s'efforce de mettre à jour l'ensemble de la base de données et des différentes listes de diffusion, au fur et à mesure que les collectivités communiquent les noms et coordonnées des nouvelles équipes – élus, personnels et parfois comités de jumelage. Nous vous prions de vérifier la réception effective de nos informations aux personnes concernées, de nous signaler toute erreur ou omission... et vous remercions par avance pour votre coopération et votre indulgence.

Pour plus d'informations, merci de contacter : Thi Tho Plattier
Courriel : t.plattier@cites-unies-france.org

LE NOUVEAU SITE WEB DE CITÉS UNIES FRANCE
EST EN LIGNE DEPUIS LE 25 FÉVRIER 2008 !

N'HÉSITEZ PAS À LE VISITER :

www.cites-unies-france.org

Les collectivités territoriales en Méditerranée

Le premier Forum des Autorités Locales et Régionales de la Méditerranée s'est tenu à Marseille, les 22 et 23 juin 2008.

Près de 500 représentants de collectivités locales et régionales et acteurs du monde de la coopération, ont participé à ces deux journées de dialogue et d'échange politique sur la place des autorités locales et régionales dans l'avenir du bassin méditerranéen.

A l'issue de ces échanges, une déclaration finale a été adoptée par les 140 élus des trois rives de la Méditerranée et au-delà et remise aux représentants des institutions nationales et internationales. Les élus locaux et régionaux ont, par ailleurs, émis le voeu qu'une délégation du Forum la présente aux chefs d'état et de gouvernements qui se réuniront à Paris, les 13 et 14 juillet prochains, afin de lancer officiellement l'initiative Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée.

Mme Rama Yade, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et aux droits de l'Homme a adressé aux participants un message de soutien du Président de la République française, soulignant que ce «projet politique ne relève pas seulement des Etats et qu'il ne réussira que s'il devient l'affaire de tous, citoyens, responsables associatifs et élus locaux des deux rives de la Méditerranée».

Organisé par la Commission Méditerranée de Cités et Gouvernements Locaux Unis, avec le soutien de la ville de Marseille et de la Région PACA et en partenariat avec le Ministère Français des Affaires Etrangères et Européennes et le Comité des Régions, le Forum des Autorités Locales et Régionales de la Méditerranée a fait l'objet d'une collaboration étroite avec différents réseaux :

l'Arc Latin, l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe – AFCCRE, l'Association des Autorités Locales Palestiniennes – APLA, l'Association des Conseils Provinciaux et Préfectoraux du Maroc, l'Association Nationale des Collectivités Locales Marocaines – ANCLM, le Bureau technique des villes libanaises - BTVL/Bureau de CGLU au Moyen-Orient, la Commission Interméditerranéenne de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes - CRPM, la Fédération Espagnole des Municipalités et Provinces - FEMP, Medcités, l'Organisation des Villes Arabes - OVA, le Réseau des villes Euromed et la ville de Barcelone, la Diputacio de Barcelone/Commission autonomie locale et décentralisation de CGLU.

Les collectivités territoriales étaient au rendez-vous de la Méditerranée. La prochaine réunion du Forum de CGLU aura lieu à Barcelone en 2010. D'ici là, la Commission Méditerranée organisera des séminaires régionaux.

DECLARATION DES AUTORITÉS LOCALES ET RÉGIONALES POUR LA MÉDITERRANÉE

Aux chefs d'Etat et de gouvernement réunis le 13 juillet 2008 pour un renouveau du Processus de Barcelone : l'Union pour la Méditerranée

Nous, élus locaux et régionaux de la Méditerranée et de l'Europe et nos associations, réunis à Marseille, réaffirmons notre volonté de contribuer à la création d'un espace euro-méditerranéen de paix, fondé sur les principes de cohésion économique, sociale et territoriale et dans le respect de la diversité culturelle, qui soient porteurs de résultats concrets pour les citoyens.

Malgré de réels progrès et des avancées significatives, les résultats du partenariat euro-méditerranéen sont encore très loin des espoirs qu'il avait suscités initialement ainsi que de l'ampleur des défis.

Nous partageons votre volonté de donner au partenariat euro-méditerranéen un nouvel élan capable de réduire les écarts croissants entre l'Europe et le sud et l'est de la Méditerranée, et de faire face au caractère hautement préoccupant des problématiques économiques, sociales et environnementales qui pèsent sur le développement de nos territoires.

Vous allez lancer des nouvelles politiques sectorielles qui nous semblent pertinentes et urgentes. Pour atteindre tous ces objectifs, il conviendra d'augmenter les montants de l'aide publique au développement en Méditerranée pour les mettre au niveau de l'ampleur des défis posés, mais, en même temps, de les repenser pour leur donner plus d'impact, notamment dans le cadre des partenariats transfrontaliers maritimes. Or, les politiques mises en œuvre de manière bilatérale et/ou multilatérales souffrent d'une trop forte centralisation et d'une incapacité à atteindre l'ensemble des populations dans les territoires où elles vivent.

Nous vous proposons de travailler ensemble pour leur donner une plus grande efficacité au niveau des territoires et une plus grande proximité vis-à-vis des citoyens. L'expérience montre en effet que, lorsque les gouvernements territoriaux sont réellement impliqués, qu'ils disposent d'une autonomie réelle, de ressources humaines suffisantes et de ressources financières et fiscales propres, ils peuvent jouer un rôle clé en matière de développement économique et social mais également pour le bien-être et l'intégration de tous les citoyens. Nous vous invitons à avancer dans ce sens et

à exploiter ce potentiel. En effet, nous avons développé des relations étroites entre collectivités territoriales de la Méditerranée qui constituent une base d'expériences et d'expertise qui peut être mise à profit dans cette nouvelle phase du processus de Barcelone.

Nous vous encourageons à favoriser les initiatives locales et régionales de développement axées notamment sur : la création d'emploi, l'innovation, l'accompagnement des petites et moyennes entreprises, la formation professionnelle, la défense et la valorisation du patrimoine culturel, la promotion de la cohésion et de l'inclusion sociale et le développement durable, particulièrement, d'une agriculture et d'un tourisme plus proches des besoins des populations.

Pour cela, nous demandons le renforcement du rôle des gouvernements territoriaux, en respectant l'autonomie locale et leur responsabilité dans la conception et la mise en œuvre des politiques territoriales, par le développement de politiques de décentralisation, de déconcentration et de soutien à la démocratie locale dans les pays méditerranéens.

Nous vous demandons également un engagement fort, associant les collectivités territoriales, sur le dialogue interculturel qui est à la base de la stabilité de la Région et qui constitue un pilier du partenariat euro-méditerranéen.

Cette volonté doit se traduire au niveau institutionnel. Il est urgent de créer un système de représentation formel des collectivités territoriales dans le partenariat euro-méditerranéen, afin de les associer à la conception et à la mise en œuvre des principales politiques, d'assurer un rôle croissant des gouvernements infra-étatiques dans la modernisation des politiques publiques au regard de leur proximité vis-à-

vis des citoyens, et de s'appuyer davantage sur une gouvernance multi niveaux et des démarches territoriales de développement, que ce soit au niveau urbain, rural ou régional.

Pour notre part, nous nous engageons, villes, provinces, régions et autres gouvernements territoriaux :

- à apporter notre contribution à la résolution des problématiques sectorielles majeures, et ce dans l'esprit des Objectifs du Millénaire pour le développement auxquels nous sommes profondément attachés, notamment :
 - les politiques de développement économique et de création d'emploi,
 - la faiblesse des investissements dans l'éducation et la formation et la recherche,
 - la dégradation des ressources naturelles et des paysages, notamment dans les littoraux, et la protection de la Méditerranée,
 - la gestion intégrée de l'eau, l'accès à l'eau et à l'assainissement,
 - les problématiques locales dans les domaines de la santé et des politiques sociales ;
- à mettre en place des plans de développement territorial intégrés (régional, local et urbain entre autres) en souhaitant que les financements nationaux, régionaux, européens et internationaux apportent un soutien nécessaire, tout en favorisant la participation et la concertation avec la société civile ;
- à poursuivre le travail en faveur de l'intégration des immigrants en tant qu'opportunité pour les échanges et le dialogue interculturel ; et à interpeller les Etats et les institutions européennes

sur leurs conditions d'accueil dans le respect et la dignité des personnes ;

- à promouvoir la bonne gouvernance et la démocratie locales dans l'ensemble de ces politiques, qu'elles soient sectorielles ou intégrées ;
- à renforcer les mécanismes de coordination existants afin d'offrir aux autres acteurs de la coopération méditerranéenne un réel dialogue et à mettre en place les outils techniques nécessaires ;
- à mobiliser les principaux réseaux de collectivités territoriales méditerranéennes pour renforcer et améliorer la coopération entre et en faveur des collectivités territoriales ;
- à nous réunir régulièrement, dans la continuité de notre démarche initiée en 2005, pour faire le point de l'état d'avancement des progrès attendus, notamment à l'occasion de la célébration de Barcelone +15.

Nous vous demandons d'accepter la présence d'une délégation de notre Forum au titre d'observateur à la réunion du 13 juillet prochain.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle étape que vous allez ouvrir en souhaitant vivement qu'elle apporte des résultats à la hauteur des espoirs qu'elle a créés.

Marseille, le 23 juin 2008

Radios Associatives et la coopération décentralisée

Interview auprès du délégué aux relations internationales de la CNRA et président de la FRANC-LR, CNRA et FRANC-LR, **M. Jean Paul Gambier**

CUF : Qu'est ce que la Fédération des Radios Associatives ?

J.P. Gambier : La FRANC-LR – Fédération des Radios Associatives Non Commerciales du Languedoc Roussillon – est la plus ancienne fédération régionale de radios associatives en France. Créée en 1982, à la libéralisation des ondes FM, elle regroupe la quasi totalité des radios locales à but non lucratif de la région (27/35).

Radios urbaines généralistes ou thématiques, radios de « pays », radios communautaires, elles partagent les mêmes valeurs et remplissent les mêmes missions de communication sociale de proximité.

Membres du mouvement de l'économie sociale et solidaire, elles basent leur fonctionnement sur la primauté du bénévolat de leurs élus et le professionnalisme de leur encadrement salarié.

Elles constituent de véritables médias citoyens, engagés dans l'expression du pluralisme des courants de pensée, le maintien du lien social, la découverte des nouveaux talents et le développement local.

La Fédération régionale est leur émanation, elle a pour mission de les représenter auprès des tutelles et de leurs partenaires institutionnels, à ce titre elle a grandement contribué à la constitution de la CNRA - Confédération Nationale Radios Associatives, et développé des partenariats avec les divers niveaux de collectivités territoriales.

Depuis 2001, elle à également servi de région test pour des actions de solidarité internationale avec le soutien du ministère des Affaires étrangères – Direction de l'Audiovisuel Extérieur.

CUF : Comment travaillez vous avec les collectivités de la région Languedoc-Roussillon sur le thème de la coopération et de la solidarité internationale ?

J.P. Gambier : Les partenariats conclus avec les Départements et la Région Languedoc-Roussillon portent pour l'essentiel sur des soutiens à la programmation locale ou l'aide à la modernisation des équipements. Grâce à une convention quinquennale avec la Région Languedoc-Roussillon (programme global maximum de 400.000 € d'aides par an) les radios ont montré qu'elles pouvaient être de véritables partenaires de co-production, notamment dans le champ du développement culturel et de celui du patrimoine immatériel (mémoire de la mine ou des Républicains espagnols en Languedoc-Roussillon).

C'est avec le Conseil Général de l'Hérault que les actions de coopération et de solidarité internationale se sont développées. D'abord dans le cadre historique des relations entre rive Nord et Sud de la Méditerranée (ex. colloque - été 1991 - à Constantine sur l'ouverture

des ondes en Algérie), puis en accompagnement de jumelages entre radios associatives héraultaises et communautaires de l'Afrique de l'Ouest pour lesquels la FRANC-LR a été l'opérateur de la CNRA et du MAE.

C'est ainsi que des radios de Montpellier (Radio Clapas, Divergence FM et RCF Maguelone) ou des hauts cantons héraultais (Radio Pays d'Hérault) se sont retrouvées impliquées dans des actions en RDC, au Burkina Faso, Mali ou Cameroun. Basés sur de réels échanges de savoir-faire réciproques, elles se sont doublées de formations et de soutiens à l'équipement des radios du Sud.

Alors que dans d'autres départements ou régions, ces jumelages n'ont pas survécu à l'arrêt (pourtant prévu) des financements nationaux, l'aide précieuse du CG34 contribue au maintien exemplaire du jumelage entre Divergence FM et Radio Tabale (Bamako - Mali) et à la relance de celui entre Radio Clapas et Radio Palabre (Koudougou – Burkina Faso).

CUF : A quels parallèles et perspectives de coopération peut-on penser entre la Fédération des Radios Associatives et les collectivités de Cités Unies France ? Comment la Fédération des Radios Associatives peut-elle accompagner les collectivités territoriales à intégrer une dimension « radio » à leur coopération décentralisée ?

J.P. Gambier : L'expérience de terrain en Afrique de l'Ouest a amené la CNRA à y rencontrer les acteurs français de la coopération décentralisée et nos amis de l'Alliance des Radios Communautaires – ARC du Canada, avec lesquels a été conclu un accord de coopération internationale.

Aujourd'hui nous recherchons ensemble comment initier et développer des échanges entre radios associatives françaises et radios communautaires francophones du Canada, basées dans les provinces anglophones (Nouvelle Ecosse, Nouveau Brunswick, Ontario, Manitoba et Colombie Britannique).

Si nous souhaitons convaincre ensemble nos partenaires de l'Organisation Internationale de la Francophonie de nous soutenir dans nos actions communes en Afrique, nous avons acquis d'expérience la certitude qu'aucune action de solidarité Nord/Sud ne pourra être pérenne sans s'inscrire dans le cadre ou en relation avec la coopération décentralisée.

La coopération décentralisée constitue désormais pour nous un pré-requis dans le montage de ces partenariats.

Nous avons constaté la cohérence et l'efficacité des méthodes de l'US-AID en Afrique, pour qui aucune action n'est engagée sur le terrain sans qu'elle ne soit accompagnée d'une campagne d'information et de médiation en partenariat avec une radio locale existante ou de la création ex-nihilo d'une radio sur site, si elle n'existe pas.

Lorsqu'une collectivité française s'implique en Afrique francophone, sachant qu'elle intervient sur un continent où le média de référence est la radio, elle aurait grand intérêt à y impliquer les radios associatives qui sont déjà ses partenaires en France. De telles pratiques contribuent à une meilleure insertion et à la valorisation des actions qu'elles mènent.

Les bénévoles et salariés de nombre de radios associatives sont ouverts à ces solidarités, s'il n'y sont pas déjà impliqués. Par des échanges avec leurs confrères africains ils ont à

y découvrir l'humilité professionnelle qui s'impose face à la responsabilité éditoriale des femmes et hommes de radio sur le continent africain. S'agissant de véritables échanges entre passionnés de radio locale, ils sont aussi l'occasion de faire entendre chez nous les « voix du Sud », et tout particulièrement celles populations concernées.

A l'instar de la FRANC-Languedoc Roussillon, les Fédérations régionales de radios associatives et la CNRA constituent un niveau d'expertise incontournable pour contribuer à la bonne fin de ces actions.

Contact :

Jean Paul GAMBIER
Délégué aux relations internationales de la CNRA et
Président de la FRANC-LRCNRA et FRANC-LR,

15 rue des Volontaires
34000 Montpellier

Téléphone : 09 62 00 13 74

Courriel : franclr@free.fr

Site web : <http://franclr.free.fr/>

« 8 chantiers pour l'Afrique »

Le 19 juin 2008, M. Alain Joyandet, secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé de la Coopération et de la Francophonie, est intervenu lors d'une conférence presse sur le sujet de la coopération de la France avec l'Afrique. La France souhaite mettre en place une nouvelle politique de coopération en Afrique basée sur les principes de réciprocité et de confiance mutuelle. Le partenariat avec l'Afrique se déclinera selon deux axes principaux : le développement économique et le rayonnement culturel.

Les actions que la France souhaite mener à l'avenir sur le continent africain concernent le secteur privé, l'agriculture vivrière, le rôle des femmes, la présence renforcée des volontaires internationaux, l'accompagnement des ONG, l'éducation à la langue française, la promotion des médias à l'étranger et enfin la présence militaire sur le continent. M. Joyandet a annoncé par la même occasion que la France augmentera ses engagements envers les pays du Sud de 25%, à partir de l'année prochaine.

Pour plus d'informations : www.diplomatie.gouv.fr

ACTUALITÉS BÉNIN

Financement de la Banque Mondiale en appui à la décentralisation

17 milliards de FCFA ont été versés par la Banque Mondiale dans le cadre de la 2ème phase du Programme de gestion urbaine décentralisée au Bénin. Ce programme concerne plusieurs villes béninoises dont les trois villes à statut particulier (Cotonou, Porto-Novo, Parakou) et vise à élargir l'accès de la population aux infrastructures et aux services de base.

(Source : afriqueenligne.fr)

BURKINA FASO

Président du groupe-pays : Michel Roux, Chambéry

Réunion destinée aux nouveaux élus et techniciens des collectivités, ainsi qu'aux nouveaux responsables des comités de jumelage et associations de support des collectivités en charge de la coopération décentralisée

Le 13 juin, Cités Unies France a organisé dans ses locaux à Paris une réunion d'information destinée aux nouvelles équipes en charge de la coopération décentralisée avec le Burkina Faso. Lors de cette journée, Dominique Sourabié, maire de la commune rurale de Moussodougou, secrétaire général de la Maison de la Coopération Décentralisée (Burkina Faso) et Mamadou Sembene, directeur de la Maison de la Coopération Décentralisée (Burkina Faso) ont présenté l'état du processus de décentralisation, les évolutions récentes

de la coopération décentralisée et les structures d'appui mises en place en France et au Burkina Faso. L'accent a été mis sur l'importance de la mutualisation des informations et expériences mais surtout, sur la concertation entre les collectivités au nord et au sud.

Les journées plénières du groupe pays Burkina Faso de Cités Unies France se dérouleront les 3 et 4 octobre 2008 à Paris. Différents thèmes sont à l'ordre du jour:

- l'eau et l'assainissement (la question du transfert de compétences),
 - la culture comme facteur de développement social et de création de richesse,
- mais également :
- les changements institutionnels au Burkina Faso et en France et
 - la coopération et le cofinancement.

ACTUALITÉS BURKINA FASO

Université de Ouagadougou : chaude journée entre étudiants et forces de l'ordre

L'Université de Ouagadougou a connu une matinée agitée le 17 juin 2008. Des affrontements ont eu lieu opposant des étudiants aux forces de l'ordre.

Les raisons de ces manifestations demeurent liées aux mauvaises conditions et au manque de moyens alloués à l'université : exigüité des salles des Travaux Dirigés (T.D), manque de matériels pour les TD, suppression du système modulaire, manque d'enseignants en UFR/SEA et SVT du fait du coût exorbitant du 3e cycle (500 000 FCFA).

Les tensions se sont vite déplacées dans les quartiers environnants. La police, aidée de la gendarmerie et des agents de la Compagnie républicaine de sécurité (CRS), a pris le contrôle de l'université. Des groupes d'étudiants ont été arrêtés. Le nombre des arrestations reste pour le moment inconnu.

(Source : Le Faso.net, 19/06/08)

Financement des partis politiques : la commission ad hoc dévoile ses propositions

La commission ad hoc de l'Assemblée nationale sur le financement des partis politiques, des campagnes électorales et le statut de l'opposition était, lundi 9 juin 2008, face à la presse. Il a été question des missions confiées par la représentation nationale dans le cadre du dialogue politique national relatif à la relecture des textes électoraux. L'Assemblée nationale, dans le souci de rouvrir le dialogue politique national, avait mis en place, le 26 mars 2008, quatre commissions ad hoc devant réfléchir à divers aspects de la vie nationale.

Ces différentes commissions ont remis leurs rapports au président de l'Assemblée nationale le 26 mai 2008. À cette occasion, Roch Marc Christian Kaboré avait invité chaque commission à rencontrer la presse pour lui faire le compte-rendu de sa mission. C'est dans cette logique que la commission ad hoc sur le financement des partis politiques, des campagnes électorales, du statut de l'opposition a rencontré les journalistes, le lundi 9 juin 2008. La commission a abouti à un certain nombre de conclusions issues de la large concertation qu'elle a eue

avec les différentes parties. Ainsi, elle propose entre autres, pour le financement des partis politiques, l'indexation à 0,25% des recettes fiscales du budget de l'Etat, l'abaissement du seuil de 5 à 3% des suffrages exprimés pour bénéficier de la subvention de l'Etat.

Concernant le statut de l'opposition, la commission propose la redéfinition du statut du chef de file ainsi que des privilèges et avantages y afférents, la création d'un cadre de coordination des partis politiques de l'opposition. Elle a également proposé deux avant-projets de loi, l'un portant sur l'adoption d'une nouvelle loi sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales et l'autre portant sur l'adoption d'une nouvelle loi relative au statut du chef de file de l'opposition ainsi que leurs exposés des motifs. La commission a intégré dans ces deux avant-projets de loi des dispositions tendant à renforcer l'égalité de traitement des candidats et des partis aux élections et à offrir un contenu concret et adapté aux réalités du Burkina Faso au statut du chef de file de l'opposition.

Il s'agit notamment de l'élargissement de la base des partis politiques pouvant bénéficier du financement public, de la clarification du rôle de l'opposition, de l'institution d'un chef de file de l'opposition ayant désormais rang de président d'institution avec des attributions, des avantages et privilèges définis et précisés, et de l'organisation des partis politiques de l'opposition dans un cadre de coordination.

(Source : Le Faso.net, 11/06/08)

COTE D'IVOIRE

Comme annoncé dans le précédent numéro de La Lettre, le Président de Cités Unies France s'est rendu en Côte d'Ivoire du 24 au 27 juin 2008, en vue de rencontrer les associations ivoiriennes de collectivités, l'Ambassade de France et les partenaires au développement. L'objectif de cette mission était d'identifier les modalités d'une participation de Cités Unies France et des collectivités françaises aux Journées des collectivités organisées à Abidjan en septembre 2008.

Ces Journées, qui porteront sur la gouvernance locale au service de la paix et du développement, se dérouleront sur 3 jours, du 23 au 25 septembre 2008, avec pour principaux thèmes :

- le rôle des collectivités en situation de crise,
- les réponses possibles des collectivités sur la question alimentaire actuelle,
- le rôle de la coopération décentralisée dans l'appui à la décentralisation.

Cités Unies France diffusera très prochainement l'invitation officielle, attendue de la partie ivoirienne.

Pour plus d'informations : Constance Koukoui, chargée de mission

Courriel : c.koukoui@cites-unies-france.org

GUINÉE

Réunion sur la coopération décentralisée franco-guinéenne

Cités Unies France a pris l'initiative de réunir, le 16 juin dernier, les collectivités territoriales françaises engagées en coopération décentralisée avec des collectivités guinéennes. Le conseil général du Nord, le SICOVAL (syndicat intercommunal de la région toulousaine), la ville de Sarcelles, ainsi que les associations de coopération décentralisée Guinée 44 (pour le Conseil général Loire-Atlantique) et Charente maritime coopération (pour le département du même nom) ont fait le déplacement.

Cette réunion était organisée avec le soutien du Programme concerté pluri-acteurs (PCPA) Guinée, porté par l'ONG Aide et Action. Les deux coordinateurs du programme, qui a pour objet principal d'appuyer la société civile guinéenne, étaient présents. C'est aussi en raison de réunions autour de ces PCPA qui existent dans plusieurs pays, que les participants ont pu bénéficier de la participation du directeur national de la décentralisation guinéen, M. Yamori Condé et du vice-maire de Kindia. Les échanges ont fait apparaître la volonté des collectivités françaises de poursuivre leurs échanges, peut-être dans le cadre du PCPA, programme qui rassemble aujourd'hui essentiellement des ONG et des syndicats.

Plus d'informations : Astrid Frey, chargée de mission du pôle Afrique à Cités Unies France
Courriel : a.frey@cites-unies-france.org et sur le Programme concerté pluri-acteurs Guinée:
Sonia Vinolas, Aide et Action
Courriel : sonia.vinolas@aide-et-action.org

ACTUALITÉS GUINÉE

Lansana Conté, l'armée et les policiers mutins

Alors que des négociations avec le nouveau Premier ministre étaient en cours, les militaires ont donné, le 17 juin matin à Conakry, l'assaut contre les locaux de la Compagnie mobile d'intervention et de sécurité (CMIS), occupé par des policiers mutins. Des échanges de tirs ont eu lieu faisant trois morts (deux policiers et un civil) et plusieurs blessés.

En attendant que le président Lansana Conté réponde favorablement aux agents de l'ordre en colère, les forces vives de la Guinée envisagent déjà des manifestations publiques, des actions de désobéissance civile et des grèves pour pousser l'administration à satisfaire leurs revendications. Contre toute attente, la mutinerie des policiers guinéens a tourné au drame.

À l'origine de cet affrontement sans précédent, l'arrestation et la séquestration de plusieurs hauts gradés de la sécurité par des policiers en colère pour appuyer des revendications. (...)

Après le mécontentement des militaires, c'est aujourd'hui au tour de la police et de la douane. La crise guinéenne sera-t-elle résolue, notamment en révisant la Constitution et les diverses institutions de la Guinée afin qu'elles s'adaptent au mieux aux réalités de cette ancienne colonie française ?

(Source : Allafrika.com, 19/06/08)

L'Etat doit abriter la conférence sous-régionale de la paix en octobre 2008

Dans le cadre de la célébration du cinquantième de l'indépendance de la Guinée, le comité consultatif du forum général des organisations arabo-africaines a choisi Conakry pour abriter la conférence sous-régionale de la paix, de la sécurité et du développement. La rencontre se tiendra du 29 au 31 octobre 2008.

L'objectif est de définir une politique internationale de paix et de culture commune à l'ensemble des gouvernements.

Des personnalités politiques, des écrivains, des scientifiques et les différentes organisations de développement prendront part à cette rencontre internationale. Cette conférence sera organisée sous la houlette de la Fondation Lansana Conté pour la Paix.

(Source : Allafrika.com, 02/07/08)

Conakry à la recherche d'un soutien pour faire face à la crise alimentaire

La primature a abrité, lundi 15 juin, la réunion des ministres membres du comité d'urgence de crise alimentaire avec les diplomates et représentants des institutions internationales. L'objectif de cette table ronde était de recueillir les points de vue des uns et des autres sur le programme d'urgence minimum alimentaire, initié par le gouvernement pour faire face à la crise alimentaire en Guinée et de demander leur appui. Ce programme minimum d'urgence prévoit l'obtention d'un stock de 150 mille tonnes de riz et 10 milles tonnes de poisson. Le coût du programme est évalué à 85 millions de Francs Guinéens. Il est destiné à soulager les populations des effets pervers de la crise alimentaire qui menace les Guinéens dans leur grande majorité.

(Source : Allafrika.com, 19/06/08)

Fin du forum sur la commercialisation des produits vivriers

Le forum national sur la commercialisation des produits vivriers s'est achevé mercredi 25 juin 2008 à Conakry. Le but de cette rencontre était de créer un espace d'information, de sensibilisation et de concertation sur l'enjeu de l'économie de marché dans le renforcement de la sécurité alimentaire en Guinée.

Au terme de deux jours de travaux, le forum a abouti aux recommandations suivantes :

- l'abrogation de la mesure d'interdiction d'exportation des produits,
- la poursuite des réflexions sur les pistes visant à résoudre durablement les questions d'accessibilité et de disponibilité des produits vivriers de base.

Organisé par le ministère de l'agriculture, le forum accueillit les représentants d'organisations professionnelles agricoles, de la société civile, des institutions républicaines, de l'administration centralisée et déconcentrée, des institutions internationales et des structures d'appui au développement agricole.

(Source : Allafrika.com, 02/07/08)

MALI

Président du groupe-pays : Guy-Michel Chauveau, La Flèche

Réunion plénière du groupe-pays Mali du jeudi 26 juin 2008

La réunion plénière du groupe-pays Mali s'est déroulée dans les locaux de Cités Unies France à Paris le 26 juillet. Les nouvelles orientations de la coopération bilatérale et l'articulation avec la coopération décentralisée ont été présentées aux participants.

Oumar Kane, ancien responsable du Centre de Conseil Communal de Douentza a dressé l'état du processus de décentralisation. Il a insisté sur les procédures d'accompagnement que l'Etat a mises en place pour assister les collectivités. La question de l'intercommunalité et de la gestion des services communs a été présentée comme une priorité pour assurer un développement homogène. Certains services doivent être pris en charge par des structures intercommunales en raison du niveau de technicité ou du coût élevé des projets. Des syndicats de collectivités se sont déjà constitués.

La question de la crise alimentaire apparaît comme une priorité. Pascal Erard (CFSI, Comité Français pour la Solidarité Internationale) a insisté sur l'importance d'une dynamique à deux niveaux : à l'échelle locale (par le biais de projets micro-économiques) et à l'échelle du gouvernement (solutions politiques). Il faut songer à rationaliser le lien entre les producteurs et les consommateurs, entre les villes et les campagnes pour éviter de telles situations.

Faliry Boly (Secrétaire général du Syndicat des exploitants agricoles de l'Office du Niger, Sexagon), a souligné la nécessité d'établir un dialogue responsable entre les collectivités du sud et celles du nord pour assurer une meilleure prise de conscience des besoins et des moyens. Le manque d'informations est bien souvent à l'origine des échecs, et M. Boly a insisté sur les éléments traditionnels, facteurs de développement.

Le pôle thématique tourisme responsable de Cités Unies France a été présenté. En effet, depuis quelques années, on assiste au développement du tourisme responsable au Mali. Cette activité s'inscrit dans la lignée des principes du développement durable. Le tourisme permet en effet de préserver l'environnement, la culture, tout en développant l'économie des régions concernées. Ces projets s'inscrivent dans une démarche éthique et solidaire.

La question de la place des collectivités territoriales vis-à-vis du tourisme responsable a été soulevée.

ACTUALITÉS MALI

Hausse du prix des hydrocarbures : Les Eclairages du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Commerce Ahamadou Abdoulaye Diallo

Le ministre de l'Économie de l'Industrie et du Commerce Ahamadou Abdoulaye Diallo s'est entretenu avec la presse lundi dernier sur la hausse des prix du carburant. Le ministre a rappelé la montée du prix du baril, passé de 124 dollars US (environ 53320 FCFA) en mai dernier à 135 dollars au début du mois de juin (soit 58050 FCFA) soit une hausse de 10,55 %. Cette situation a provoqué une augmentation à la pompe de 25% pour le litre de supercarburant sans plomb et de 12% pour le litre de gasoil.

Pays enclavé, non producteur de pétrole, le Mali est soumis à la loi de l'offre et de la demande, laquelle est déterminée par les prix du baril sur le marché international. Le volume des importations de produits pétroliers a atteint 700 millions de litres en 2007 pour une facture pétrolière de plus 252 milliards de FCFA. Ainsi pour éviter que la flambée du pétrole ne se répercute avec toute son ampleur sur les prix à la pompe, les pouvoirs publics ont pris, dès 2005, des mesures de stabilisation des prix, notamment par une baisse de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP). Le manque à gagner pour les caisses de l'État s'est donc chiffré à 15,3 milliards de FCFA en 2005.

Le mécanisme de stabilisation ainsi mis en place par les autorités regroupe en son sein tous les acteurs du secteur notamment le Gouvernement représenté par l'Office Nationale des produits pétroliers (ONAP), les Opérateurs pétroliers et les représentants des consommateurs. Chaque mois, les acteurs du mécanisme se réunissent pour faire le point de la situation des hydrocarbures. On se souvient lors l'augmentation du mois de mai dernier, l'État avait accru ses subventions si bien que pour chaque litre vendu au consommateur, il prenait à sa charge 320 FCFA. Ainsi sur les prix à la pompe, on avait remarqué une légère augmentation de 15 FCFA sur les différents produits pétroliers.

Aujourd'hui, l'État supporte les 64 % de l'augmentation du prix du baril de brut, alors que les importateurs pétroliers consentent à diminuer de 20 et 7 FCFA leur marge de bénéfice. C'est pourquoi, le prix du supercarburant a subi une majoration de 45 FCFA par litre et le gasoil 15 francs par litre au lieu de 180, et 125 FCFA respectivement.

Selon le ministre si la tendance actuelle se maintenait, l'État perdrait environ 5 milliards de FCFA au titre des recettes pétrolières durant le seul mois de juin. Aussi cette crise oblige les pays non producteurs à revoir leur politique énergétique.

Pour réaliser ce projet, les principaux axes stratégiques sont la valorisation des ressources énergétiques nationales (hydroélectricité et énergies renouvelables) et le renforcement des capacités de contrôle des institutions en charge de l'énergie. Ainsi, des études de faisabilité sur le développement de l'énergie hydroélectrique sur les barrages de Thaoussa, et Kénié sont entamés ainsi que l'interconnexion électrique entre le Mali et la Côte d'Ivoire.

(Source : Allafrika.com, 25/06/2008)

Mali-France : Concertations sur la migration et le développement

La rencontre du 25 juin, entre le ministre de l'Intégration africaine et des Maliens de l'extérieur, M. Alou Badra Macalou, et le secrétaire général du ministère de l'Intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire de la France, M. Patrick Stefanini, succède à celle de Paris, il y a de cela trois mois, autour de préoccupations communes de coopération intéressant la migration et le développement dans les deux pays. Il s'agissait d'examiner un avant-projet d'accord sur la gestion concertée des flux migratoires et du développement solidaire.

À l'ordre du jour, les questions d'intégration des Maliens vivants en France, la circulation des personnes entre les deux pays et l'avant-projet d'accord sur la gestion concertée des flux migratoires et le codéveloppement.

« La migration est aussi vieille que l'humanité. Les flux migratoires ont contribué de manière substantielle au développement dans tous les domaines des pays d'origine et d'accueil », a souligné le ministre Badra Alou Macalou, avant d'évoquer brièvement l'historique de l'émigration des Maliens vers la France.

« Les accords de migration conçus entre pays d'accueil et de départ permettront de mieux gérer les flux migratoires à travers une meilleure adéquation entre la migration et le développement », a ajouté le ministre Macalou. L'émigration est un phénomène important au Mali au regard des fonds versés aux familles des émigrés et pour l'économie nationale.

Patrick Stefanini a reconnu le caractère délicat de la question de l'émigration, en expliquant que le document traite de « l'immigration, ciblée, la lutte contre l'immigration irrégulière, et le lien entre l'immigration et le développement ». Ce doit être la « pierre angulaire » d'une politique d'accords bilatéraux pour renforcer la politique d'aide au retour et de réinsertion et re-dynamiser les accords de développement solidaire signés entre les deux pays en 2000.

Cf : Allafrika.com, 25/06/08 et info-matin.net

Lutte contre la corruption et la délinquance financière : Bientôt les Etats Généraux de la Corruption

Mme Eva Joly, conseillère spéciale du gouvernement norvégien dans la lutte contre la corruption et la délinquance financière internationale s'est rendu à Bamako du 23 au 26 juin 2008. Ce séjour est une initiative du gouvernement malien dans le cadre de l'organisation des Etats Généraux de la corruption en septembre 2008.

Différentes rencontres sont organisées avec des membres du gouvernement, mais aussi avec les structures de contrôle et de répression de la corruption et de la délinquance financière (le bureau du vérificateur général, la section des comptes de la Cour Suprême, le Contrôle Général des Services Publics et la CASCA). La conseillère spéciale doit également rencontrer les élus, les membres de l'administration judiciaire malienne et de la société civile. Un débat a eu lieu pour clarifier le rôle de la société civile dans la lutte contre la corruption au Mali.

Il appartient aux plus hautes autorités de trouver les moyens d'appliquer ces textes. La population attend beaucoup de ce rendez-vous dans un contexte socio-économique difficile.

(Source : Allafrika.com 25/06/08)

Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 25 juin 2008

Le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant approbation du marché relatif à la réalisation de systèmes d'alimentation en eau potable pour les villes de Fana et Ouélessébougou dans la Région de Koulikoro et 22 centres dans la Région de Sikasso (lot 1).

Le présent marché est conclu dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'alimentation en eau potable et assainissement des 24 centres semi-urbains des régions de Koulikoro et Sikasso initié par le Gouvernement avec l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD).

Le marché est attribué, après appel d'offres, au groupement d'entreprises HYDROSAHEL/FADOUL TECHNIBOIS pour un montant de 1 milliard 158 millions de francs CFA environ et un délai d'exécution de 9 mois.

Les travaux à exécuter comprennent la construction de châteaux d'eau en béton d'une capacité de 600 m³, la fourniture et l'installation des équipements électromécaniques et la réalisation des réseaux d'adduction et de distribution d'eau.

(Source : Allafrika.com, 26/06/08)

Déclaration de guerre d'Amadou Toumani Touré : le jeu dangereux du quitte ou double

Le président malien, Amadou Toumani Touré, donne le feu vert à l'armée malienne pour traquer les rebelles touaregs, même si le gouvernement reste ouvert au dialogue. Les « hommes bleus » qui avaient jusque-là l'initiative des attaques auront désormais en face d'eux une armée prête à passer à l'offensive. Jusque-là, les rebelles touaregs se croyaient seuls capables de prendre l'initiative des attaques. La tentative de dialogue initié par l'Etat a manifestement été interprétée comme une marque de faiblesse.

L'armée malienne a désormais une ligne de conduite précise pour intervenir dans le Nord. Cela dit, cette nouvelle pourra-t-elle enrayer la menace touarègue ou, au contraire, attisera-t-elle les braises du conflit ?

L'actualité nationale fait état par ailleurs de la fuite de plusieurs centaines de Touaregs maliens qui ont traversé la frontière pour se réfugier au Burkina. Alors que les négociations se tiennent toujours dans en Afrique du Nord, en l'occurrence en Algérie et en Libye, les effets collatéraux de cette crise se font de plus en plus ressentir en Afrique de l'Ouest. Il est peut-être temps que l'Afrique subsaharienne prenne la place qui lui revient dans la résolution de cette crise. Une conférence sous-régionale sur le problème touareg doit donc être envisagée (les pays voisins du Mali, comme le Burkina et le Sénégal sont les premiers à enregistrer des flots de réfugiés touaregs).

(Source : Le Faso.net, 11/06/08)

L'Algérie au secours de la paix au Mali

Après des mois d'accusations mutuelles entre les rebelles touaregs et le gouvernement malien, des discussions se sont engagées à Alger, le 21 juin, entre le ministre malien de l'Administration territoriale, le général Kafougouna Koné et une délégation représentant les rebelles.

Pour rappel, un accord avait déjà été signé à Alger entre les deux parties en juillet 2006. Il porte sur l'arrêt des hostilités, en contrepartie d'une prise en charge par l'Etat malien des problèmes socio-économiques des régions du Nord, frontalières avec l'Algérie. Un comité de suivi avait été créé. Mais l'accord a été violé à plusieurs reprises par les rebelles touaregs qui ont lancé des attaques contre l'armée malienne, arguant que le gouvernement n'a pas respecté l'accord. Par ailleurs, des soldats maliens sont toujours détenus par la rébellion.

La Libye a tenté de créer un dialogue entre les deux parties, après un retrait momentané de l'Algérie, mais sans succès. Lors de la visite d'Etat effectuée en février dernier en Algérie par le chef de l'Etat malien, Amadou Toumani Touré, le président Bouteflika avait exhorté les Maliens à «veiller à l'application de l'accord d'Alger.»

(Source : Allafrica.com, 30/06/08)

ACTUALITÉS MAURITANIE

Démission du gouvernement Yahya Ould Ahmed Waghf

Le 3 juillet, le Premier ministre mauritanien a présenté la démission de son gouvernement, visé par une motion de censure déposée le 30 juin par 39 députés de la majorité, mécontents notamment de la composition du cabinet gouvernemental, dont certains membres étaient des ex-dignitaires du régime Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya.

Cette démarche aurait provoqué des législatives anticipées, lourdes de conséquences pour ce pays qui tente de consolider sa transition démocratique.

Le 8 juillet, la composition du prochain gouvernement, toujours avec M. Ahmed Waghf comme Premier ministre, était annoncée pour les prochaines 48h. Des personnalités de l'Union des forces du progrès (UFP) et de Tawassoul (courant islamiste modéré) en seront exclus. Six ministres de ces deux courants participaient au gouvernement précédent. La nouvelle équipe devrait être «restreinte à la majorité dans sa configuration post élection présidentielle » a indiqué le Premier ministre sortant.

Source : AFP/AMI/PANA

Lutte contre l'émigration clandestine en Mauritanie

L'Espagne va soutenir la Mauritanie dans ses efforts de lutte contre l'émigration clandestine, en particulier pour améliorer les conditions des migrants transitant par le centre de rétention de Nouadhibou, centre installé d'un commun accord entre les deux pays. Le ministre des Affaires étrangères espagnol a affirmé que la volonté politique commune existe et que l'entente entre les autorités était totale sur la nécessité de faire barrage aux flux migratoires clandestins entre les deux pays.

Le ministre mauritanien des Affaires étrangères à lui précisé que les deux parties mettaient tout en œuvre pour améliorer les conditions des migrants refoulés en transit en Mauritanie.

(Source : PANA)

NIGER

Président du groupe-pays p.i. : André Bussery, Juvisy-sur-Orge

3ème rencontre de la coopération décentralisée nigéro-française

A l'initiative du Programme concerté Aniya, en partenariat avec le Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes et Cités Unies France, une 3ème rencontre de la coopération décentralisée nigéro-française sera organisée en région parisienne du 23 au 27 novembre 2008, en présence des partenaires des collectivités françaises au Niger et de représentants des ministères nigériens impliqués.

En prévision de ce colloque, un appel d'offres pour la réalisation d'une étude sur l'évolution du dispositif Aniya a été lancé par la collectivité chef de file du programme concerté, la Communauté de Communes Faucigny Glières (informations disponibles sur le site :

<http://www.placesdesmarchespublics.fr>).

Le groupe-pays Niger de Cités Unies France devrait se réunir en septembre afin de mobiliser l'ensemble des collectivités françaises sur cette rencontre et d'envisager les réflexions et travaux à mener au sein du groupe-pays pour les années à venir.

Pour plus d'informations : Constance Koukoui, chargée de mission

Courriel : c.koukoui@cites-unies-france.org

SÉNÉGAL

Groupe-pays Sénégal (Présidente p.i. Janine Planer)

Réunion plénière du groupe-pays Sénégal, le 27 juin 2008

Janine Planer présidait la réunion du groupe-pays Sénégal, à laquelle participaient de nouveaux élus et personnels de collectivités et des comités de jumelage, en charge de la coopération décentralisée suite aux élections de mars 2008. Le prochain numéro de la Lettre reviendra sur cette journée, riche en propositions et échanges.

ACTUALITÉS SÉNÉGAL

Réduction de 30 % de la pauvreté d'ici 2015 : La faible croissance risque de compromettre les projections

L'évaluation du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP2), réactualisé en 2006 pour couvrir la période 2006-2010, montre que la pauvreté est toujours présente malgré les initiatives et moyens annoncés. La première revue conjointe du DSRP2 a permis au ministre d'État, ministre de l'Économie et des finances, Abdoulaye Diop, de montrer que les autorités sont conscientes que le taux de croissance enregistré en 2007, 4,8%, reste

insuffisant, surtout en rapport avec les objectifs de 7 à 8 % nécessaires pour réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015. Ceci, malgré un taux d'investissement de 28,1 % et un bon niveau de recouvrement des recettes fiscales. Selon le ministre d'Etat, ces résultats ont permis l'augmentation des dépenses en capital sur ressources internes qui représentent 65 % des dépenses totales en capital. Malgré cette prouesse, la pauvreté continue toujours de frapper les populations surtout en milieu rural où, selon le représentant de la banque mondiale à la revue conjointe, 71 % des ménages sont touchés. La société civile pense qu'en matière de finances publiques, il faut s'interroger sur l'impact de la progression des recettes dans la lutte contre la pauvreté.

(Source : www.rewmi.com 02/07/08)

La presse sénégalaise durcit le ton suite aux violences policières contre deux journalistes

Le Comité pour la défense et la protection des journalistes sénégalais (CPDJ) a durci le ton trois jours après sa marche pour protester contre les violences policières dont ont été victimes le 21 juin, deux journalistes à l'issue du match Sénégal-Liberia.

Le comité compte rencontrer les ambassadeurs accrédités au Sénégal pour expliquer la situation de la liberté d'expression dans le pays. Le porte-parole du Comité, le journaliste Yakhm Mbaye invite au boycott total par la presse nationale de la cérémonie du Lion d'or, généralement présidée par le Chef de l'Etat, estimant qu'il s'agit là de « première mesure qui entre dans la consolidation du plan d'actions ». Le port d'un brassard noir est aussi demandé aux professionnels de l'information et de la communication, pendant deux jours ainsi qu'à tous ceux qui sont épris de liberté, pour protester contre l'impunité.

(Source : Agence de Presse Africaine 01/07/08)

Sénégal : le sac de 50 kg varie entre 18 et 20 000 francs CFA : Le riz aussi volatil que le carburant

Avec un kilo de riz qui coûte 350 ou 400 francs et un sac de riz qui s'échange entre 18.000 et 20.000 francs, selon les boutiques, certains coins de la banlieue sont sous le joug des commerçants et des boutiquiers véreux, qui profitent de cette situation de « pénuriz », pour hausser à leur gré les prix de vente de cette denrée.

Même les boutiquiers qui échangent le kilogramme de riz à ce prix n'ont aucune explication officielle ou raisonnable à fournir pour justifier leur comportement. Ils savent qu'ils défient « l'autorité de l'Etat », qui est seule habilitée à fixer les prix des denrées de première nécessité. Pourquoi alors cette flambée ?

Depuis un peu plus de deux semaines, le riz devient extrêmement rare dans les magasins et introuvable dans certaines boutiques et marchés.

Dans certains quartiers d'ailleurs, des boutiquiers ne vendent du riz qu'aux personnes qu'elles connaissent. Méfiance envers des contrôleurs éventuels ou souci de ne servir que des clients du voisinage, une chose est sûre, c'est un signe de pénurie. Est-ce à dire que bientôt le prix du riz s'alignera au rythme de celui du carburant, qui s'envole toutes les trois semaines ?

(Source : www.rewmi.com 02/07/08)

TOGO

Groupe-pays Togo (Président p.i. : Norbert Béalu)

Réunion du Programme concerté, le 20 juin 2008

La ville de Chauray, collectivité chef de fil du Programme concerté de Promotion et de Renforcement de la coopération décentralisée franco-togolaise, a accueilli le 20 juin dernier la 4ème réunion du comité de pilotage.

Un point a été fait sur les actions menées à ce jour au Togo, faisant ressortir les contraintes et les perspectives, à aborder dans les mois à venir, avec les collectivités et comités de jumelage adhérents à ce Programme.

Le prochain numéro de la Lettre apportera des précisions sur les suites données à cette réunion.

Les Etats-Unis condamnés en appel pour ses subventions au coton

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a confirmé la condamnation prononcée en décembre dernier contre les aides des Etats-Unis au coton dans le conflit qui les oppose à Brasilia, ouvrant la voie à une possible demande de sanctions par le Brésil. Ces sanctions pourraient porter sur plus de 1 milliard de dollars par an sur les importations américaines.

Différents éléments sont mis en cause :

- le programme de garantie du crédit à l'exportation GSM 102, qui constitue bien une subvention à l'exportation selon l'OMC ;
- les versements anticycliques effectués en faveur des producteurs de coton upland des Etats-Unis, qui ont pour effet d'empêcher des hausses de prix et portent un grave préjudice au Brésil, selon l'OMC.

À l'annonce de cette condamnation, le gouvernement américain s'est déclaré « très déçu » par cette décision ajoutant « Les Etats-Unis n'ont pas fait, et ne font aucun versement lié à la production de coton. Donc, il n'y a aucun fondement pour dire que les versements américains ont aujourd'hui un quelconque impact sur les prix du coton ».

Le rapport complet est disponible à l'adresse suivante :

http://www.wto.org/french/tratop_f/dispu_f/267abr_w_f.pdf

(Source : Le Faso.net, 11/06/08)

10ème sommet de la CEN-SAD

Cotonou a abrité les 17 et 18 juin 2008 le 10ème sommet de la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD). La réunion a porté sur le thème du développement rural et de la sécurité alimentaire dans l'espace sahélo-saharien. Lors des travaux de la CEN-SAD, les chefs d'Etat ont évoqué des questions relatives à la paix et à la sécurité dans la région et

ont affirmé leur volonté d'appuyer la mécanisation de l'agriculture, la construction d'une route transsaharienne, ainsi que la création d'une agence de garantie des investissements au profit de la Banque Sahélo-Saharienne pour l'investissement et le commerce. Trois pays ont annoncé leur adhésion prochaine à la CEN-SAD : la Mauritanie, le Sao-Tomé et Principe et le Kenya.

(Source : www.actubenin.com)

Relations Union Européenne/pays ACP

Dans le cadre de la Facilité UE-ACP pour l'énergie, la CEDEAO va lancer un projet d'électrification qui relie entre elles des villes au Ghana et au Togo. Le montant du projet s'élève à 3,6 millions d'Euros. Par ailleurs, d'autres projets électriques sont mis en place par la CEDEAO, avec un appui financier de l'UE, en liant le Ghana et le Burkina ainsi que la Côte d'Ivoire et le Libéria. Ces projets d'interconnexion font partie des actions proposées pour résoudre les problèmes énergétiques que traverse la région.

Deux nouveaux présidents des groupes-pays au sein du Pôle Amérique Latine

Lors de sa réunion du 1er juillet dernier, le bureau exécutif de Cités Unies France a désigné Christian Dupuy, maire de Suresnes, président du « groupe-pays Haïti » et Jean-Philippe Magnen, adjoint au maire, délégué à la coopération décentralisée et au co-développement de la Ville de Nantes, président du « groupe-pays Amérique du Sud, Amérique Centrale, Mexique et Cuba ». Le Brésil ne fait pas partie de ce dernier groupe car pour ce pays un groupe-pays spécifique avait été créé début 2008, présidé par Michel Vauzelle, président de la région Provence Alpes Côtes d'Azur.

Pour plus d'informations : Felicia Medina, chargée de mission

Courriel : f.medina@cites-unies-france.org

XIIIème Sommet de « Mercociudades »

Pour rappel :

Mercociudades est un réseau de coopération horizontale composé de plus de 180 villes des pays membres du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay et Venezuela) mais aussi des pays associés (Bolivie, Chili et Pérou). Mercociudades représente actuellement la principale association de villes du Mercosur et compte environ 80 millions d'habitants.

Du 16 au 19 juin 2008 s'est déroulé à Canelones (Uruguay) le XIII sommet de Mercociudades. Lors de ce sommet a eu lieu la passation du secrétariat exécutif de la Ville de Moron (Argentine) à la Ville de Canelones (Uruguay).

La déclaration finale du forum met en avant l'engagement des villes membres pour consolider le Forum consultatif des municipalités, des états fédérés, des provinces et des départements du Mercosur (FCCR) et participer aux instances infranationales pour la discussion et la mise en place du Fonds de Convergence Structurel du Mercosur (FOCEM). La déclaration vise également à impulser la participation des villes du Mercosur aux différents réseaux, comme le forum ibéro américain des gouvernements locaux, la coalition des villes d'Amérique latine et des caraïbes contre le racisme, les discriminations et la xénophobie et le forum des autorités locales de l'Amazonie (FALA), ...

Pour plus d'information : www.mercociudades.org

ARGENTINE

Réunion d'information sur le premier forum franco-argentin de la coopération décentralisée, le mercredi 4 juin 2008, dans les locaux du ministère des Affaires étrangères et européennes

Le forum se tiendra à Buenos-Aires, du 1er au 5 décembre 2008.

Cet événement permettra de mieux connaître les réalités locales ainsi que les aspects

économiques, scientifiques, technologiques, ... et de préciser les enjeux de la coopération. De plus, il permettra de capitaliser et de susciter un nouvel intérêt des collectivités françaises pour les collectivités argentines.

Enfin, le forum permettra de poser les premiers jalons pour de nouvelles coopérations décentralisées.

Plus de vingt collectivités ont déjà manifesté leur intérêt pour une coopération avec l'Argentine.

Pour plus d'informations : Felicia Medina, chargée de mission

Courriel : f.medina@cites-unies-france.org

INFORMATION SCAC BRÉSIL

Le Service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France à Belo Horizonte (Brésil) recherche un(e) stagiaire de formation Bac +4/5 en communication, journalisme ou management culturel pour une période comprise de préférence entre le 15/09/2008 et le 15/06/2009.

Le stagiaire assistera son maître de stage dans le suivi du montage de projets culturels en vue de l'Année de la France au Brésil en 2009 et participera à la communication du SCAC avec les partenaires brésiliens (presse et universités).

Les demandes de stage s'effectuent exclusivement par Internet sur le site du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes à l'adresse suivante :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/tdstageoffre/index.asp>

ETATS-UNIS

Happy Fourth à tous nos amis américains qui viennent de célébrer le 232ème anniversaire de l'indépendance américaine !

SEM l'Ambassadeur et Madame Stapleton avaient décidé de placer les jumelages franco-américains à l'honneur durant cette célébration. Les services de l'Ambassade ont donc demandé à Cités Unies France d'investir la salle de bal de la Résidence de l'Ambassadeur, afin de faire partager aux 2 000 invités un peu de l'esprit des jumelages et d'encourager toutes les initiatives en ce sens.

Six partenariats avaient été choisis par l'Ambassade des Etats-Unis : Vienne-Greenwich, Lyon- Saint Louis, Colmar-Princeton, Nice-Houston, Nantes-Seattle, ainsi que Deauville-Lexington. Chacun des partenariats a eu un espace réservé et s'est vu offert la possibilité de présenter son territoire ainsi que sa coopération décentralisée.

Le discours de SEM l'Ambassadeur Stapleton est disponible sur le site Internet de Cités Unies France, ainsi qu'une galerie de photos : <http://www.cites-unies-france.org/spip.php?rubrique48>

CANADA- QUÉBEC

Troisièmes ateliers de la coopération décentralisée franco-qubécoise

La troisième édition des Ateliers franco-qubécois de la coopération décentralisée se déroulera à Québec, du 8 au 10 octobre 2008, dans le cadre des célébrations du 400ème anniversaire de sa fondation. Trois cents élus français et qubécois devraient être au rendez-vous de cette rencontre, portée principalement par l'Association des Régions de France. L'existence politique des Régions est récente au Québec. Les Conférences régionales des élus (CRÉ) ont été mises en place en 2004 avec l'objectif de confier davantage de responsabilité aux élus locaux dans le développement de leur territoire.

Nouvelles voies de la coopération décentralisée

Charles Josselin, président de Cités Unies France, devrait modérer l'atelier conclusif de cet événement piloté par le Conseil régional d'Ile-de-France et consacré aux « Nouvelles voies de la coopération décentralisée ». Cet atelier devrait dessiner de nouvelles perspectives de coopération entre autorités locales françaises et qubécoises, être une force de proposition pour les outils existants et émettre des recommandations pour une bonne mise en oeuvre du Fonds franco-qubécois de la coopération décentralisée.

Le 9 octobre, trois ateliers parallèles seront organisés portant respectivement sur le développement durable et la coopération décentralisée (atelier piloté par le Conseil Général

de l'Essonne), la culture et l'identité au cœur de la coopération décentralisée (chef de file La Rochelle) et enfin, l'innovation et les politiques d'action sociale en France et au Québec (portage par l'Assemblée des Départements de France).

Développement durable et collectivités territoriales

Le conseil général de l'Essonne, en partenariat avec le pilote québécois de l'atelier « Développement durable et collectivités territoriales », la CRÉ Chaudière-Appalaches, propose trois problématiques pour servir de fil rouge à cet atelier :

- comment piloter et planifier les actions locales de développement durable pour répondre aux enjeux internationaux ? (et notamment l'articulation entre agenda 21 local et les différents outils de planification existants) ;
- comment mobiliser la population et les acteurs d'un territoire sur les enjeux du développement durable afin de mettre en cohérence et en synergie les actions de chacun? (autres collectivités, entreprises, associations...) ;
- quelles priorités fixer aux actions locales de développement durable ? et quels engagements opérationnels proposer à l'occasion de ces Ateliers ?

Le conseil général de l'Essonne voudrait éditer avec son partenaire un document commun sur les pratiques innovantes des collectivités territoriales en la matière et propose aux collectivités intéressées de renseigner une fiche d'expériences. (Contact : lferet@cg91.fr, 01 69 21 96 19 ; la fiche de recueil d'expériences est téléchargeable sur notre site :

<http://www.cites-unies-france.org/spip.php?rubrique95>).

Par ailleurs, un site spécifique est consacré à ces Ateliers :

<http://www.troisiemesateliers.com/documentation.asp>

Pour plus d'informations : Guylaine Traoré, chargée de mission

Courriel : g.traore@cites-unies-france.org

Tél. : 01 53 41 81 85

Premières Rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise à Nancy, 27-28 octobre 2008

Une réunion technique préparatoire aux Premières Rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise a eu lieu le 2 juillet 2008, à l'Ambassade du Japon, à Paris en présence de André Rossinot, maire de Nancy et président du comité de pilotage. L'objectif de cette réunion était de confirmer la mobilisation des collectivités japonaises et d'ajuster le calendrier des actions à mener avant les rencontres.

Une délégation japonaise, en mission préparatoire aux Rencontres d'octobre et parallèlement inscrite dans le cadre du partenariat Nancy – Kanazawa, a été reçue par la ville de Nancy et le Grand Nancy du 8 au 10 juillet, puis à Cités Unies France, le 11 juillet.

La délégation était composée de M. Kiyoshi Kawara, directeur de la division des échanges culturels, Ville de Kanazawa, M. Shuji Kokaji, directeur de la section des échanges, Centre Japonais des Collectivités Locales (CLAIR Tokyo), M. Akira Kakiuchi, adjoint à la section des échanges, Centre Japonais des Collectivités Locales (CLAIR Tokyo), M. Makoto Araki, vice-directeur, Centre Japonais des Collectivités Locales (CLAIR Paris), M. Toru Dobashi, directeur de recherche, Centre Japonais des Collectivités Locales (CLAIR Paris).

Pour plus d'informations :

- Nicolas Wit, directeur général adjoint
- Constance Koukoui, chargée de mission Japon, c.koukoui@cites-unies-france.org
- Katarina Fotic, assistante, k.fotic@cites-unies-france.org

ACTUALITÉS ROUMANIE

Résultats des élections municipales : un nouveau maire pour Bucarest

Un dissident du Parti Social-Démocrate (PSD, opposition), Sorin Oprescu, a remporté la mairie de Bucarest au second tour des municipales le 15 juin 2008, mettant ainsi fin à la domination de la droite qui a dirigé la capitale pendant 18 ans. Selon le Bureau Electoral Central, Sorin Oprescu a obtenu 56,55% des voix contre 43,45% pour son concurrent du PD-L Vasile Blaga. Pour le secteur 1 de Bucarest, c'est le maire sortant Andrei Chiliman (PNL) qui est donné gagnant. Idem pour le secteur 5 où Marian Vanghelie (PSD) commencera un nouveau mandat. Dans le secteur 4, le candidat du Parti Conservateur, Cristian Popescu Piedone a été élu et le secteur 6 est remporté par Cristian Poteras (PD-L). Enfin les secteurs 2 et 3 ont été gagnés dès le premier tour par les deux maires sortants, respectivement Liviu Negoita (PD-L) et Neculai Ontanu (PSD) – selon les informations d'Insomar.

Au nouveau Conseil Général de la capitale, la majorité est formée par le Parti Démocrate Libéral et le Parti de la Nouvelle Génération, (populiste extraparlamentaire). À travers le pays, après le second tour des municipales, le PSD est en tête avec 1138 mandats remportés, suivi par le PDL (d'opposition, proche du président Traian Basescu), avec 908 mandats, le Parti national libéral (PNL) du Premier ministre Calin Tariceanu, avec 908 mandats également et l'Union Démocrate des Magyars de Roumanie, 184 mandats (source : www.rri.ro)

La Roumanie s'est partagée entre PD-L et PSD. Avec des petites différences les PSD et PD-L ont obtenu chacun autour de 28% du nombre de conseillers départementaux, ce qui démontre que le vote politique a partagé le pays entre ces deux forces politiques. Lors du premier tour des élections municipales du 1er juin, les postes de maires ont été déjà emportés dans quelques grandes villes comme Timisoara, Constanta, Cluj-Napoca et Sibiu. Un point commun pour toutes ces villes est la réélection de leur maire sortant respectivement Gheorghe Ciuhandu (l'Alliance pour Timis) à Timisoara, Radu Mazare (PSD) à Constanta, Emil Boc (PD-L) à Cluj-Napoca et Klaus Johannis (FDGR) à Sibiu. Ce qui est de bonne augure pour la continuité des partenariats de coopération décentralisée franco-roumains.

Les démocrates-libéraux ont gagné au niveau national 15 mairies de chefs-lieux, alors que le PSD a obtenu 12, le Parti national libéral (PNL, au pouvoir) - 7. Pour le PD-L, la défaite la plus dure a été, après la capitale, dans la ville de Iasi (nord-est de la Roumanie), où le maire PSD Gheorghe Nichita a remporté un nouveau mandat, selon le journal « Evenimentul zilei ».

Selon le même journal par rapport au premier tour du scrutin, la présence aux urnes a été plus réduite cette fois-ci, particulièrement dans les villes (soit 38,28% contre 40,77%). Les électeurs se sont mobilisés notamment dans le milieu rural (62,41%).

Le scrutin du juin 2008 était considéré comme important pour plusieurs raisons: il s'agissait des premières municipales depuis l'adhésion de la Roumanie à l'UE, les maires et conseillers municipaux ont accès aux fonds de l'UE, et pour la première fois dans un scrutin municipal, les Roumains votaient pour des candidats individuels plutôt que pour des listes.

(Source : http://www.ccre.org/news_detail.htm)

Les partis et les hommes politiques, après les élections locales

Le président de la Roumanie, Traian Basescu, et le nouveau maire de Bucarest, l'indépendant Sorin Oprescu, voilà les hommes politiques auxquels les Roumains font le plus confiance, relève un sondage d'opinion. 45% des Roumains font confiance au président de la Roumanie, Traian Basescu, relève le dernier sondage réalisé du 6 au 19 juin 2008 par IMAS, auprès d'un échantillon représentatif de la population adulte du pays. Dans ce classement, le chef de l'Etat est talonné, avec 40 %, par l'indépendant Sorin Oprescu, dissident du Parti Social-Démocrate, d'opposition, et récemment élu maire général de la capitale.

Il s'agit là des résultats du premier sondage effectué après les deux scrutins des élections locales, tenus le 1er et le 15 juin. L'ascension dans ce sondage de l'indépendant Sorin Oprescu est tout à fait naturelle, dans le contexte où toujours plus de Roumains se disent déçus par la prestation des partis politiques, estiment les analystes.

Selon le sondage mentionné, les démocrates-libéraux se placeraient en tête des préférences des Roumains, crédités de 40 %, suivis par les sociaux-démocrates, 26% et les libéraux, 18%. La nouveauté serait l'entrée dans le législatif du Parti «La Nouvelle Génération», dirigé par Gigi Becali, qui atteindrait le seuil électoral de 5%, aux côtés de l'Union Démocratique des Magyars de Roumanie, membre de la coalition au pouvoir.

Les opinions des Roumains sont partagées, quand il s'agit de la prestation du cabinet en place. Ainsi, 23% des questionnés trouvent-ils que la gouvernance actuelle est meilleure que celle du premier ministre social démocrate Adrian Nastase, des années 2000-2004, alors qu'une proportion égale des sondés pense le contraire. Enfin, les autres estiment que la situation est inchangée. (source : www.rii.ro)

Roumanie dans le top des destinations pour investir

Le journal Ziarul Financiar relève que la Roumanie figure dans le top des destinations prises en compte par les investisseurs étrangers pour le développement de leur activité, se situant 3e dans la région, après la Pologne et la Russie, selon une étude réalisée par la compagnie de consulting et audit Ernst&Young. En Europe, la Roumanie se situe 5e dans le classement des destinations pour investir, 10% des principales compagnies étrangères questionnées par E&Y annonçant prendre en compte la Roumanie pour l'extension de leur activité. (Source : www.roumanie.com)

POLOGNE

Présidente du groupe-pays Pologne : Roselyne Le François, adjointe au maire de Rennes, eurodéputée

Table ronde franco-polonaise sur le développement urbain et l'aménagement du territoire – 3 octobre 2008, à Varsovie

Le Ministère du Développement Régional polonais et l'Ambassade de France en Pologne

organiseront, en lien avec Cités Unies France, le 3 octobre prochain, à Varsovie un séminaire visant notamment à favoriser les échanges d'expériences entre acteurs français et polonais dans les domaines de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

Trois thématiques de travail ont été retenues :

- transports urbains et régionaux intégrés,
- aménagement urbain de qualité et renouvellement urbain,
- coopération intercommunale.

Pour plus d'informations, merci de consulter le site Internet de Cités Unies France :

<http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article391> ou de contacter :

Hélène Migot, chargée de mission Europe/Asie

Courriel : h.migot@cites-unies-france.org

Dossier Pays Pologne de Cités Unies France

La nouvelle édition du Dossier Pays Pologne devrait être disponible à la rentrée.

Pour plus d'informations : Hélène Migot, chargée de mission Europe/Asie

Courriel : h.migot@cites-unies-france.org

Le Groupe de Visegrad

Le 16 juin dernier, le Président Sarkozy s'est rendu à Prague, pour une visite bilatérale, ainsi qu'une rencontre avec les pays membres du Groupe de Visegrad.

Le groupe de Visegrad est né après la chute du régime communiste, en février 1991. Composé de la Pologne, de la Hongrie, de la République tchèque et de la Slovaquie, il constitua un instrument important de coopération régionale dans les années 1990, dans le cadre du processus d'intégration de ces pays aux structures euro-atlantiques. C'est ainsi à son initiative que fut créé, en 1993, l'Accord de libre-échange européen (ALECE), auquel se joignirent la Bulgarie, la Slovénie et la Roumanie. Aujourd'hui, alors que ses membres font désormais partie de l'Union européenne comme de l'OTAN, le groupe cherche davantage à renforcer l'identité « centre-européenne » au sein de l'UE.

BALKANS OCCIDENTAUX

Premières rencontres régionales de la coopération transfrontalière, du développement durable, des territoires et de la coopération décentralisée dans les Balkans, les 3 et 4 juillet 2008, à Sofia

Les « Premières rencontres régionales de la coopération transfrontalière, du développement durable, des territoires et de la coopération décentralisée dans les Balkans », qui auraient dû avoir lieu les 5 et 6 juillet 2007, à Thessalonique, ont eu lieu à Sofia, les 3 et 4 juillet 2008. Elles ont rassemblé plus de 200 participants, dont 90 français.

Elles avaient pour objectif de permettre aux collectivités territoriales françaises de rencontrer leurs homologues d'Europe du Sud-Est et de Turquie.

Cités Unies France a participé au comité de pilotage français d'organisation de ces rencontres, co-présidé par Jean-Claude Mairal, vice-président du conseil régional d'Auvergne et a organisé, à cette occasion, en lien avec NALAS, Réseau d'associations nationales de pouvoirs locaux d'Europe du Sud-Est, un forum intitulé «La coopération décentralisée en pratique».

Pour plus d'informations, merci de consulter le site Internet de Cités Unies France : <http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article168> ou de contacter : Hélène Migot, chargée de mission Europe/Asie : h.migot@cites-unies-france.org

ACTUALITÉS BALKANS OCCIDENTAUX

Relations entre l'Union européenne et l'Europe du Sud-Est

Le 28 mai et les 3 et 5 juin en effet, la Commission européenne a transmis au Monténégro, à l'Albanie et enfin à la Bosnie-Herzégovine une feuille de route sur l'assouplissement du régime des visas. Depuis le 1er janvier 2008, les citoyens de ces trois pays bénéficient des avantages d'un accord préférentiel en matière de visa conclu avec l'Union européenne, qui prévoit notamment une exemption de droit de visa pour de nombreuses catégories de citoyens, comme les étudiants ou les journalistes. Cet accord doit désormais être étendu à toute la population. La feuille de route indique ainsi clairement aux autorités compétentes les mesures à prendre afin que tous les ressortissants monténégrins, albanais et bosniens puissent être autorisés à se déplacer sans visa.

Il s'agit, selon Jacques Barrot, vice-président de la Commission européenne et membre chargé de la justice, de la liberté et de la sécurité, d'une nouvelle étape vers l'intégration de ces trois pays dans l'Union européenne.

Lors du sommet du Conseil Affaires générales et Relations extérieures, qui s'est tenu à Luxembourg, les 16 et 17 juin :

- La perspective d'adhésion des Balkans occidentaux à l'Union européenne a été réaffirmée.
- La Bosnie-Herzégovine a signé un accord de stabilisation et d'association (ASA) avec l'Union européenne.
- Deux nouveaux chapitres des négociations de pré-adhésion avec la Croatie, relatifs à la libre circulation des travailleurs et à la politique sociale et l'emploi, ont été ouverts, portant ainsi à 20 sur 35 le nombre de chapitres ouverts avec le pays depuis le début des négociations en octobre 2005.
- Si l'Union européenne a souligné que la Serbie avait rempli la condition de pleine coopération avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) - transfère le

21 juin dernier de Stojan Zupljanin, elle a posé une nouvelle condition d'adhésion pour la Macédoine : résoudre le conflit nominal avec la Grèce.

-Les dirigeants européens ont enfin annoncé leur intention de jouer un rôle majeur dans la sécurisation du Kosovo, au moyen de la mission civile et policière EULEX Kosovo et avec l'aide du représentant spécial de l'Union.

L'Union européenne fonctionne actuellement sur la base du Traité de Nice, entré en vigueur en février 2003, qui fixe le plafond à 27 États membres et le « non » irlandais au référendum pourrait peut-être assombrir l'avenir européen de l'Europe du Sud-Est.

Situation en Europe du Sud-Est

Alors que le processus d'élargissement a été remis en cause à la suite du « non » irlandais au Traité de Lisbonne, la situation dans les Balkans occidentaux semble se stabiliser : les problèmes soulevés par les élections législatives anticipées en Macédoine et en Serbie sont sur le point d'être résolus tandis que le Kosovo conforte son assise institutionnelle.

Deux semaines après les élections législatives anticipées du 1er juin, marquées par de nombreuses fraudes et de violents incidents qui avaient mis en péril la poursuite de l'intégration de la **Macédoine** aux institutions euro-atlantiques, le pays a en effet procédé à la réorganisation du scrutin dans 187 bureaux de vote (environ 10% du corps électoral) des régions albanaises du pays, le 15 juin dernier. Les élections se sont déroulées sans incident majeur, alors même qu'un important dispositif de sécurité était déployé. Avec une participation modérée (un peu plus de 50% des inscrits), le nouveau scrutin, qui devait déterminer lequel des deux principaux partis albanophones serait invité à participer à la coalition au pouvoir, n'a pas remis en cause la victoire écrasante du VMRO-DPMNE, le parti conservateur du Premier ministre Nikola Gruevski. Selon les résultats communiqués par la Commission électorale (DIK), l'Union démocratique pour l'intégration (BDI), dirigée par Alija Ahmeti, a obtenu au bout du compte 12,77% des voix, contre 8,47% pour le Parti démocratique albanais (PDSH) de Menduh Thaci. Les deux formations albanophones ont cependant déposé une plainte pour irrégularités, invoquant des bourrages d'urnes et des votes multiples.

Le nouveau Parlement élu de Macédoine s'est réuni pour la première fois le 21 juin : le VMRO-DPMNE y dispose de 62 sièges sur 120, la coalition de centre-gauche, emmenée par les sociaux-démocrates, en compte 27, le BDI 15 et le PDSH 10. 5 autres sièges doivent encore être attribués, alors qu'un troisième tour a été organisé dans plus d'une dizaine de bureaux de vote dimanche 29 juin. Les négociations pour former un gouvernement entre le VMRO-DPMNE et les deux partis albanais devraient se prolonger jusqu'à la mi-juillet.

En **Serbie**, le Parti démocratique (DS) de Boris Tadic, le Président serbe, et le Parti socialiste (SPS) sont finalement parvenus, le 21 juin, à un accord de principe en vue de la formation d'un gouvernement. Le 27 juin, Mirko Cvetkovic (DS) a été nommé Premier ministre par le Président. Le 4 juillet, l'accord de coalition entre le SPS et la « Coalition pour une Serbie

européenne » a officiellement été signé, et le nouveau gouvernement a reçu l'approbation formelle du Parlement le 7 juillet : le DS, le SPS et le G17+ (parti libéral conservateur) sont les trois poids lourds de la nouvelle formation. Le Mouvement serbe du renouveau (SPO) et les élus des minorités nationales, à l'exception des Hongrois de Voïvodine, y ont chacun un représentant. Au total, le nouveau gouvernement compte 27 membres.

Cet accord intervient deux mois après les élections législatives anticipées du 11 mai, à l'issue desquelles la coalition menée par le DS avait remporté le scrutin (avec 102 sièges sur un total de 250) mais ne disposait pas de la majorité absolue nécessaire pour gouverner seule. Le SPS avait quant à lui obtenu 20 sièges, se retrouvant en position d'arbitre.

Si on ignore encore quelle politique suivra le nouveau gouvernement vis-à-vis du Kosovo, une priorité absolue est donnée à l'intégration à l'Union européenne. Les deux partis majoritaires estiment en effet que la Serbie n'a pas d'autre alternative. Dès lors ils ne sont pas favorables, contrairement aux partis nationalistes serbes, à un gel du processus de rapprochement avec l'Union en raison de la reconnaissance majoritaire de ses pays membres de l'indépendance du Kosovo.

Le **Kosovo** a récemment conforté sa souveraineté. En effet malgré une farouche opposition de Belgrade, la Constitution du Kosovo est entrée en vigueur le 15 juin dernier, en vertu de l'article 162. Le Président kosovar, Fatmir Sejdiu, a signé une série de lois, dont un décret prévoyant l'ouverture d'ambassades dans 9 pays, aux États-Unis, en Belgique, en France, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Suisse, en Autriche, en Italie et en Albanie.

Le 28 juin, après la commémoration du 619^e anniversaire de la bataille de 1389, les Serbes du Kosovo ont formé une Assemblée représentant les 26 communes serbes du territoire, constituée par 30 des 45 représentants serbes élus lors des élections législatives du 11 juin.

ACTUALITÉS RUSSIE

Le sommet UE-Russie : lancement des négociations pour un nouvel accord de partenariat stratégique

Le 21^e sommet UE-Russie s'est tenu les 26 et 27 juin, à Khanti-Mansiisk, dans la région pétrolière de Tioumen (Sibérie). C'était la première fois que le nouveau chef d'État russe, Dmitri Medvedev, qui a pris ses fonctions le 7 mai, rencontrait ses homologues européens.

Outre le développement ultérieur des relations entre l'Union européenne et la Russie, les défis de l'économie mondiale, la sécurité alimentaire et énergétique, ainsi que la lutte contre les changements climatiques ont constitué les principaux thèmes des débats. Le sommet a également été l'occasion de procéder à un échange de vues plus ample en matière de relations internationales. Une attention particulière a été apportée à la résolution des conflits gelés dans le voisinage commun, au processus de paix au Proche-Orient, au programme nucléaire iranien et à la situation en Afghanistan.

Si des désaccords ont été exprimés entre les deux délégations, notamment sur la question des droits de l'homme et sur le statut de la province séparatiste d'Abkhazie, le sommet a

surtout permis l'ouverture formelle des négociations pour un nouvel accord de partenariat stratégique, qui doit comporter notamment un volet énergétique clé pour les Européens. Janez Jansa, président du Conseil européen, a affirmé à cette occasion que « le partenariat est l'un des principaux éléments du succès tant de l'UE que de la Fédération de Russie au 21^e siècle ». L'Union européenne est ainsi l'investisseur étranger le plus important en Russie, alors que la Russie est le troisième partenaire commercial de l'Union, immédiatement après les Etats-Unis et la Chine. L'Union est surtout le premier importateur de produits énergétiques russes, la Russie étant également le premier fournisseur d'énergie de l'UE.

La coopération actuelle est fondée sur des feuilles de route pour les quatre espaces communs, à savoir de l'économie, de la liberté, la justice et la sécurité, de la sécurité extérieure, de la recherche, l'éducation et la culture. Cependant l'Union européenne, comme son grand voisin oriental, ont beaucoup évolué depuis le dernier accord de partenariat et de coopération, conclu en 1997. Le futur accord devrait ainsi accorder une part moins importante aux questions économiques, puisqu'au moment de la finalisation des négociations avec l'UE, la Russie sera membre de l'OMC.

À l'issue du sommet, deux déclarations ont été adoptées : l'une portant sur la coopération transfrontalière, l'autre sur le lancement des négociations pour le nouvel accord de partenariat.

La première session de négociations a eu lieu le 4 juillet dernier, à Bruxelles.

ACTUALITÉS UKRAINE

Situation en Ukraine

L'Ukraine s'est engagée sur la voie de l'OTAN depuis une quinzaine d'années déjà, après son adhésion au Partenariat pour la Paix en 1994 et la signature d'une Charte de partenariat avec l'organisation, en 1997. Au début de l'année, l'administration ukrainienne avait déposé une demande pour rejoindre le Plan d'action pour l'adhésion (MAP), établi par l'OTAN, lors du sommet de l'Alliance atlantique à Bucarest le 2 avril dernier.

Les 26 pays membres* ont pourtant choisi de différer l'octroi du statut de candidat à l'adhésion pour l'Ukraine, en même temps que celui de la Géorgie, craignant qu'une ouverture immédiate du processus d'adhésion n'aggrave les relations déjà tendues avec la Russie. En effet, Moscou s'oppose fermement à l'adhésion de l'ancienne république soviétique à l'OTAN et a même récemment signifié cette opposition par une nouvelle menace de sanctions économiques, en annonçant que le prix du gaz russe livré à l'Ukraine allait presque doubler à partir du 1^{er} janvier 2009.

Le Président français a pourtant promis à la Pologne, soutien fervent de l'adhésion ukrainienne à l'OTAN et à l'UE, que l'Union européenne proposerait un « partenariat ambitieux » à l'Ukraine en septembre prochain, pays dont elle est le premier partenaire commercial. En effet, un sommet UE-Ukraine doit avoir lieu le 9 septembre, à Évian. C'est d'ailleurs en vue de sa préparation que le ministre des Affaires étrangères et européennes français, M. Bernard Kouchner, a reçu son homologue ukrainien, M. Volodymyr Ohryzko, le 7 juillet dernier.

* La France et l'Allemagne se sont opposées à l'ouverture du processus d'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN, contrairement aux Etats-Unis et à la Pologne.

ACTUALITÉS MÉDITERRANÉE

Sommet constitutif de l'Union Pour la Méditerranée (UPM)

Les dirigeants de 43 pays européens et riverains de la Méditerranée ont été conviés à Paris les 13 et 14 juillet pour le lancement officiel du projet d'Union Pour la Méditerranée (UPM) tant annoncée depuis ces dernières semaines. Ce projet phare du Président de la République française Nicolas Sarkozy constitue l'une des initiatives majeures durant les six prochains mois de la présidence française de l'Union Européenne.

Ces rencontres auront pour objectif de poser les fondements de l'UPM et de redonner un second souffle au processus de Barcelone. Il est cependant à noter que cette initiative doit faire face aux réticences de certains pays arabes, notamment à propos de la position d'Israël au sein de cette Union.

Le Président algérien Abdelaziz Bouteflika ne cache pas sa méfiance. Il a, à ce propos, laissé sous silence sa participation au sommet dans l'attente de « clarifications » sur un projet « flou » dont il craint une « normalisation rampante » avec Israël. « Chaque chose en son temps » a-t-il avancé. L'Algérie serait froissée quant à la place accordée au Maroc et à la Tunisie dans cette organisation méditerranéenne. L'Egypte devrait en assurer la vice-présidence, le Maroc est pressenti pour le secrétariat, quant à la Tunisie, elle devrait en abriter le siège. Il a toutefois confirmé sa participation au Sommet.

Le Chef de l'État libyen, Mouammar Khadafi, est pour le moment le seul dirigeant arabe à boycotter le sommet, estimant que ce dernier était un « affront » aux pays de la rive Sud.

Le Président syrien Bachar Al-Assad ainsi que le 1er ministre israélien Ehud Olmert devraient être présent à Paris pour le lancement de l'UPM.

(Sources : AFP, Le Monde, Le Point)

MAROC

Président du groupe-pays : Jacques Rocca-Serra, maire-adjoint de Marseille.

Réunion du groupe-pays Maroc de Cités Unies France

Le groupe-pays Maroc se réunira à Marseille le 16 septembre prochain. Cette réunion aura pour principal objectif la préparation des assises de décembre.

Assises de la coopération décentralisée franco-marocaines

Les Assises de la coopération décentralisée franco-marocaine se tiendront les jeudi 18 et vendredi 19 décembre, à Agadir.

Un comité de pilotage a été mis en place en France et les collectivités françaises sont invitées à y participer. Le 11 juillet s'est tenu, à Agadir, le premier comité de pilotage marocain

auquel les collectivités françaises sont conviées.

Pour plus d'informations :: Linda Naïli, n.naïli@cites-unies-france.org et Virginie Rouquette, v.rouquette@cites-unies-france.org

Nouveau recensement des coopérations décentralisées franco-marocaines !

Le répertoire des coopérations décentralisées franco-marocaines est désormais disponible à Cités Unies France. Il a fait l'objet d'une actualisation, en partenariat avec le PAD, lors du second semestre 2007.

Programme Concerté Maroc - Cycle de conférences territoriales sur « la prise en compte de la parole des jeunes dans les décisions politiques locales »

Au cours du second semestre de l'année 2008, le PCM organise un cycle de conférences en région, au Maroc, sur les **logiques de concertation entre associations, pouvoirs publics et collectivités locales** sur le thème de « la prise en compte de la parole des jeunes dans les décisions politiques locales ».

Cités Unies France s'est associée à l'organisation de la première de ces conférences, qui s'est tenue le 4 juillet dernier, à Tiznit (dans le Souss Massa Draa). Soutenue par la municipalité de Tiznit, la conférence a initié un débat entre associations et jeunes sur la question de l'engagement citoyen et politique des jeunes au Maroc. Le projet du Forum des Associations de Taroudannt, porté par la coopération décentralisée de Taroudannt et Romans-sur-Isère, a notamment été présenté.

La dynamique lancée sera poursuivie dans les différents « territoires » du Maroc, tels que définis par le PCM.

Ainsi, une conférence se tiendra à Tanger, le 10 octobre et rassemblera les associations, collectivités, pouvoirs publics du Territoire Nord (c'est à dire, les régions de Tanger – Tétouan, Rabat - Salé - Zemmour Zaër, Fès Boulemane, Méknès Tafilalt, Chrarda-Gharb-Beni Hssein).

Une conférence se tiendra également en novembre (date à préciser) à Safi, pour le Territoire Centre Sud et à Oujda pour l'Oriental (date à préciser).

Les collectivités françaises ayant des partenariats de coopération décentralisée dans ces territoires sont invitées à participer à ces conférences afin de témoigner de leur expérience sur la question de la jeunesse, à la fois sur leur territoire et dans le cadre de leur coopération avec le Maroc. Un courrier d'invitation leur sera prochainement adressé.

Ces conférences territoriales déboucheront le **5 décembre** sur une conférence nationale, à Rabat, permettant de faire la synthèse des conférences territoriales et de faire des propositions concrètes en faveur d'une meilleure structuration et coopération des acteurs sur les questions de jeunesse au Maroc.

Une fiche de présentation du PCM est disponible sur le site de Cités Unies France :

<http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article324>

Pour plus d'informations : Virginie Rouquette, chargée de mission

Courriel : v.rouquette@cites-unies-france.org

ACTUALITÉS ALGÉRIE

Remaniement ministériel en Algérie

Le Président algérien Abdelaziz Bouteflika a procédé, le 23 juin dernier, au remaniement de son gouvernement. À sa tête, désormais, Ahmed Ouyahia, Secrétaire général du rassemblement national démocratique (RND). Il remplace M. Abdelaziz Belkhadem, nommé ministre d'État, représentant personnel du Chef de l'État.

Outre la chefferie du gouvernement algérien, cette restructuration a concerné d'autres départements. En effet, Amar Tou, remplacé par Saïd Berkat, quitte le ministère de la santé pour celui des transports.

Hamid Bessallah prend la gestion du ministère de la Poste et des technologies de l'information.

Mlle Fatiha Mentouri, ministre déléguée auprès du ministre des finances, chargée de la Réforme Financière, est appelée à d'autres fonctions.

Rachid Benaïssa, ancien ministre délégué chargé du développement rural, a quant à lui hérité du portefeuille de Saïd Berkat. Il aura désormais pour mission de diriger le ministère de l'Agriculture et du développement rural. Aussi, la réunion d'information et d'échanges autour de la politique de développement rural en Algérie, initialement prévue au mois de juillet à Cités Unies France avec M. Benaïssa est reportée à une date ultérieure. Des contacts seront pris à la rentrée.

LIBAN

Président du groupe-pays : Jean-Michel Daclin, maire-adjoint de Lyon

Réunion du groupe-pays et préparation du séminaire technique

Le compte-rendu de la dernière réunion du groupe-pays Liban est désormais disponible sur le site de Cités Unies France : <http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article418>

La prochaine réunion du groupe-pays Liban se tiendra le 10 septembre prochain, à Cités Unies France. Elle aura pour objectif de préciser, avec les collectivités territoriales françaises intéressées le contenu du séminaire technique sur la coopération décentralisée franco-libanaise qui se tiendra durant le premier trimestre 2009 en France.

Pour plus d'informations : Virginie Rouquette, chargée de mission

Courriel : v.rouquette@cites-unies-france.org

ISRAËL

Président du groupe-pays : Charles Assouline, adjoint au maire de Créteil.

Assises de la coopération décentralisée franco-israéliennes

Une réunion de préparation sera organisée le mois de septembre 2008

À l'ordre du jour, entre autres, la préparation de l'Agenda des activités du Comité de Pilotage des Assises.

PROCHE ORIENT

Réseau Européen des collectivités locales pour la paix au Proche-Orient

Cités Unies France invite les collectivités à participer à la troisième conférence des collectivités locales européennes pour la Paix au Proche-Orient qui se tiendra à **Venise, du 25 au 27 septembre 2008.**

Informations sur la Conférence (programme + fiche d'inscription) :

<http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article516>

Pour les réservations des hôtels veuillez contacter:

Carlotta Stoppato, Bucintoro Viaggi Srl

S. Marco 4267/C 30124 Venice- Italy,

T +39 0415210632 (int/ext.01) F +390412412619

Courriel : carlotta@bucintoroviaggi.com et incoming@bucintoroviaggi.com

Pour plus d'informations : Simoné Giovetti, chargé de mission

Courriel : s.giovetti@cites-unies-france.org

TURQUIE

Réunion sur la Turquie

Le 8 juillet s'est tenue la deuxième réunion d'information de l'année sur la Turquie, à destination des collectivités territoriales françaises intéressées par une coopération décentralisée avec ce pays. Elle visait à donner aux représentants des collectivités présentes un aperçu sur le contexte politique en Turquie, des informations concrètes sur les collectivités territoriales turques et les possibilités d'accès aux fonds européens ainsi qu'un aperçu du paysage des associations turques en France.

Cette réunion a permis de revenir sur les contacts noués et les conclusions de la mission

effectuée par Cités Unies France en avril à Istanbul et Ankara et d'annoncer la tenue le **28 novembre 2008, à Istanbul, d'un séminaire de promotion de la coopération décentralisée franco-turque**. Ce séminaire sera organisé par Cités Unies France, avec le soutien de l'Agence française de développement, en lien avec l'Ambassade de France, à l'occasion du Conseil mondial de Cités et gouvernements locaux unis qui se tiendra du 28 au 30 novembre, à Istanbul, le maire étant un des co-présidents de CGLU.

Ce séminaire permettra de découvrir le fonctionnement de la coopération décentralisée en Turquie, le fonctionnement des collectivités turques et d'identifier les interlocuteurs locaux et centraux possibles. Il permettra surtout un premier échange entre élus turcs et français autour des priorités, thèmes et objectifs de la coopération décentralisée, en particulier entre les deux pays.

D'ores et déjà, les villes de Strasbourg et de Rennes ainsi que l'Assemblée des Départements de France ont manifesté leur intérêt.

Les collectivités intéressées pour participer à ce moment sont priées de s'adresser à Cités Unies France à Astrid Frey, chargée de mission : a.frey@cites-unies-france.org ou à Linda Naili, chargée de mission : l.naili@cites-unies-france.org

AFGHANISTAN

Mission des collectivités françaises

Mercredi 2 juillet 2008, Cités Unies France a organisé une réunion d'information sur l'Afghanistan en présence de M. Régis Koetschet, directeur du Développement à la DGCID et ancien ambassadeur de France en Afghanistan.

Une prochaine réunion sera organisée le mercredi 10 septembre à Cités Unies France (horaire à confirmer), en présence des responsables d'ACTED. Il s'agira, entre autres, de faire le point sur les conditions pour une éventuelle mission technique des collectivités locales en Afghanistan. Cette mission exploratoire pourrait être organisée à la fin du mois de septembre 2008, afin de nouer des contacts avec les autorités locales afghanes, de dialoguer avec les acteurs de la coopération bilatérale et multilatérale ainsi qu'avec les ONG françaises présentes sur le territoire.

Cités Unies France pourrait accompagner les collectivités locales intéressées en partenariat avec les ONG présentes sur le terrain. Celles-ci assureraient la maîtrise d'oeuvre et le suivi du projet, ainsi que la logistique voire la sécurité, nécessaires à la réalisation de l'action.

Ce partenariat proposera la création d'un « consortium » de collectivités locales françaises. Il aura pour objectif de développer un projet autour de thématiques et d'actions spécifiques. Certaines pistes ont d'ores et déjà été proposées et paraissent intéressantes : il s'agit de la gouvernance locale et la culture. Le compte-rendu de la réunion est disponible sur le site Internet de Cités Unies France

Pour plus d'informations: Simoné Giovetti, chargé de mission

Courriel : s.giovetti@cites-unies-france.org

YEMEN

Une délégation ministérielle yéménite s'est rendue en France dans le cadre du Forum organisé par la Commission Méditerranée de CGLU et a rencontré une délégation de Cités Unies France dirigée par Charles Josselin, président de Cités Unies France.

Dans le cadre de la composante « promotion d'une gouvernance participative au niveau local » du projet FSP « gouvernance démocratique et sécurité au Yémen », une délégation yéménite conduite par le Ministre de l'Administration Locale, M. Abdelkader Ali Hilal, accompagné de son assistant, M. Akram El Shaykh et du Gouverneur d'Aden, M. Al Gifri, a séjourné en France du 20 au 27 juin dernier.

On peut retenir de cette visite, organisée en concertation avec le Département et plusieurs collectivités territoriales dans le cadre de notre soutien au processus de décentralisation au Yémen, les éléments suivants :

- la participation des membres de la délégation au « Forum des autorités locales et régionales de la Méditerranée » (Marseille, 22-23 juin), a permis à nos partenaires de mesurer le rôle croissant des collectivités locales dans le développement grâce, notamment, à la montée en puissance de la coopération décentralisée ;
- au cours des diverses rencontres, plusieurs champs de coopération ont été abordés :
 - la formation en France d'élus locaux et de techniciens yéménites (niveaux communal, intercommunal et régional) en France. Dans cette optique, des invitations ont été formulées par la Ville de Belfort, la Communauté Urbaine de Belfort et la Région PACA. Ces formations se dérouleraient en collaboration avec Cités-Unies France ;
 - la coopération technique entre le Port d'Aden et les Ports autonomes de Marseille et du Havre. Des pistes de coopération ont été abordées dans les secteurs de la sécurité, de l'environnement, des retombées économiques et de la formation du personnel ;
 - l'organisation d'un événement sportif de grande envergure et son impact sur le développement local. Le Yémen va accueillir en 2010 la Coupe de football du Golfe et souhaiterait capitaliser l'expérience française dans ce domaine, notamment celle des collectivités territoriales dans l'organisation des manifestations ;
 - le projet d'une mission d'étude de parlementaires, de fonctionnaires du Parlement et d'élus locaux yéménites sur le rôle et les fonctions du Sénat français en coopération avec le groupe d'amitié franco-yéménite au Sénat.

Il est important de souligner l'efficacité de cette action qui, par son caractère concret et dense sur le plan relationnel, a permis de dégager des résultats immédiats.

La coopération décentralisée a un rôle important à jouer dans les thématiques abordées par l'ensemble de nos FSP (gouvernance locale, patrimoine et insertion économique des jeunes) dans les collectivités locales yéménites concernées (Sanaa, Aden, Taz et Dhammar).

Pour plus d'informations: Simoné Giovetti, chargé de mission

Courriel : s.giovetti@cites-unies-france.org

Partenariat Etat-Collectivités : une réalité pour faire avancer le tourisme dans la coopération décentralisée

Président du groupe thématique :

Jean-Claude Mairal, vice-président du conseil régional d'Auvergne.

En 2006, la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (CNCD) avait impulsé un chantier thématique autour du tourisme responsable. De durée limitée, cette réflexion avait abouti à la publication d'un vademecum, traitant de la place du tourisme dans l'action extérieure des collectivités, qui avait vocation à améliorer les politiques de coopération décentralisée.

Après deux années de procédure, dans le cadre de la politique d'appui de la CNCD aux réseaux de collectivités, **une déclaration d'intention de partenariat entre la coopération de l'Etat et la coopération décentralisée dans le secteur du tourisme** impliquant de multiples acteurs étatiques a été présentée.

Lors de la dernière réunion de la CNCD, le 30 juin 2008, sous l'égide du M. Alain Joyandet, Secrétaire d'Etat chargé de la Coopération et de la Francophonie, le texte a été approuvé par l'ensemble des partenaires, à savoir le Sénat, le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, le Ministère des affaires étrangères et européennes, le Ministère de l'agriculture et de la pêche, le Ministère de la culture et de la communication, le Secrétariat d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services, l'Agence française de développement et Cités Unies France.

Fortement soutenue par Cités Unies France, la dimension interministérielle de ce texte a vocation à permettre une gestion plus globale et transversale valorisant la notion mutualisation dans la mise en place de projets de coopération décentralisée.

Dans la lignée du Sommet de Rio et autres textes repris par la communauté mondiale prônant l'intégration de l'environnement notamment, ce document consacre le concept de tourisme durable et l'interdépendance des politiques pour une meilleure cohérence de l'action française à l'étranger.

Ce partenariat apporte une réponse construite le développement par l'entrée du tourisme dans l'économie, qui souffre notamment de l'absence d'un cadrage rigoureux et d'une collaboration forte entre instances sectorielles. Le texte inscrit parmi ses objectifs la synergie entre les actions bilatérales et décentralisées françaises, l'accroissement de la place des institutions françaises sur la scène internationale, la définition commune d'actions de développement économique durable et de valoriser les réponses françaises aux appels d'offres communautaires et internationaux.

Soulignons qu'apparaissent, d'ores et déjà dans les objectifs, des zones géographiques identifiées qui seront des territoires « pilote » d'actions à savoir : les pays du sud de la Méditerranée, la sous-région du Grand Mékong, l'Afrique sub-saharienne, l'Amérique centrale et latine et Madagascar et l'Océan Indien.

Pour plus d'informations : www.cites-unies-france.org

Document **déclaration d'intention de partenariat entre la coopération de l'Etat et la coopération décentralisée dans le secteur du tourisme** en ligne.

Les rendez-vous de Cités Unies France pendant la présidence française du Conseil de l'Union européenne

Cités Unies France et ses membres, organiseront plusieurs événements à l'occasion de la présidence française et participeront à d'autres.

Initialement prévu en novembre, le Forum des Autorités locales et régionales de la Méditerranée, s'est tenu 22-23 juin, à Marseille, en région PACA, organisé par la Commission Méditerranée de CGLU. Cités Unies France, son président et élus, sa direction et son équipe s'y sont beaucoup investis.

Les 3 et 4 juillet CUF a participé, aux côtés de l'AFCCRE, aux 1ères Rencontres régionales de la coopération transfrontalière, du développement durable, des territoires et de la coopération décentralisée dans les Balkans, qui se sont tenues à Sofia.

Au programme de ce semestre, entre autres :

- 25 au 27 septembre : 3ème Conférence du réseau des collectivités européennes pour la paix au Moyen Orient (COEPPPO), Venise ;
- 16 octobre : Journée mondiale de l'alimentation : CUF fera une communication sur la crise alimentaire et la coopération décentralisée, en lien avec le CFSI ;
- 27 octobre : Rencontre sur le réchauffement climatique, organisée par Eurocités, présidée par le maire de Lyon ;
- 26-30 octobre : Rencontre mondiale des plates-formes nationales d'ONG, organisée par Coordination SUD ; CUF participera à la rencontre, prévue le 29 octobre, entre plates-formes d'ONG, collectivités territoriales et autres partenaires ; CGLU devrait également intervenir à ce rassemblement mondial ;
- 15-17 novembre : Journées européennes du développement, à Strasbourg, organisées par la Commission européenne et la présidence française. CUF est partenaire de plusieurs propositions « d'événements parallèles » :
 - avec le CCRE, sur le lancement de la plateforme européenne des collectivités territoriales en coopération pour le développement ;
 - avec la DAECL et d'autres sur les formes de coopérations décentralisées mutualisées, en vue de parler du projet de coopération décentralisée tripartite France-Allemagne-Burkina Faso et
 - avec la CGT et le Secours catholique sur « gouvernance et ressources naturelles » : dans quelle mesure la population locale bénéficie-t-elle des rentrées financières issues des industries extractives dans leur pays ? ;
 - avec CGLU sur la promotion du rôle des élus locaux dans le développement et la coopération.

CUF est activement impliquée et Charles Josselin co-préside la rédaction de la charte européenne de la coopération en matière d'appui à la gouvernance locale.

- Décembre : CUF consacra une journée de la coopération décentralisée à la question des migrants, du co-développement et de la coopération décentralisée ;
- 16 décembre 2007 : Assemblée générale de CUF avec à l'ordre du jour l'Union européenne et la coopération pour le développement.

Programme thématique « Les acteurs non-étatiques et les autorités locales dans le développement » - Programme d'action annuel pour 2008

Le plan d'action annuel 2008 du programme thématique «Acteurs Non Etatiques et Autorités Locales dans le développement» a été récemment adopté. Il fixe les grandes orientations, les pays prioritaires, les enveloppes pays par actions pour 2008.

Les appels à propositions devraient paraître à partir de l'automne 2008.

Plus d'informations sur le site Internet de Cités Unies France :

<http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article532>

Par ailleurs, vous retrouverez plus d'informations sur la participation des collectivités territoriales aux appels à propositions lancés dans le cadre du programme «Acteurs non étatiques et Autorités locales» sur les crédits 2007 sur le site Internet de Cités Unies France :

<http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article524>

Pour plus d'informations : Hélène Migot, chargée de mission Europe/Asie

Courriel : h.migot@cites-unies-france.org

Programme régional CIUDAD (Cooperation in Urban Development and Dialogue)

Dans le cadre des Instruments de Partenariat et de Voisinage Européens, EuropeAid s'apprête à lancer un nouveau programme d'appui au développement urbain et territorial : le programme CIUDAD.

Cette nouvelle initiative soutiendra des projets de coopération directe entre collectivités territoriales et la société civile des pays européens membres et des 17 pays de la zone de voisinage et la Fédération Russe: Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Egypte, Fédération Russe, Géorgie, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Moldavie, Maroc, Syrie, Territoires Palestiniens, Tunis, Ukraine.

Vous retrouverez le plan d'action annuel 2008 du programme régional CIUDAD sur le site Internet de Cités Unies France : <http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article546>

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Hélène Migot, chargée de mission Europe/Asie

Courriel : h.migot@cites-unies-france.org

Programme « Europe pour les citoyens »

Le programme «L'Europe pour les citoyens» fourni à l'Union des instruments pour promouvoir la citoyenneté européenne active. Depuis le 5 novembre 2007, la Croatie est également éligible à ce programme.

Vous retrouverez plus d'informations sur les différents appels à propositions ouverts sur le site Internet du programme : http://ec.europa.eu/citizenship/index_fr.html

Exemples dans le cadre de l'Action 1 du programme, 2 possibilités : « Town Twinning citizens' meetings » et « Thematic networking of twinned towns ».

Pour plus d'informations :

Hélène Migot, chargée de mission Europe/Asie

Courriel : h.migot@cites-unies-france.org

L'avenir du Traité de Lisbonne

Les Irlandais ont finalement rejeté le traité de Lisbonne par référendum, le 12 juin, à 53,4% (Taux de participation : 53,4%). Le « non » irlandais a ainsi mis en suspend l'application prochaine du Traité européen, qui devait entrer en vigueur le 1er janvier 2009 et alors même que les Parlements estonien et finlandais s'étaient prononcés la veille en sa faveur à une écrasante majorité et que le jour même, le Parlement grec le ratifiait par 250 voix, contre 42.

Si les dirigeants européens, au premier chef desquels le Président français Nicolas Sarkozy, ont à la fois dit déplorer mais respecter le résultat négatif du référendum irlandais, la majorité d'entre eux s'est prononcée en faveur de la poursuite du processus de ratification.

La Chambre des Lords britannique a ainsi ratifié le traité, par vote oral sans décompte, le 18 juin dernier, faisant ainsi de la Grande-Bretagne le 19^e État à approuver le traité par voie parlementaire. Le 3 juillet, c'était au tour du Parlement chypriote de ratifier le traité.

Cependant quelques pays suscitent encore l'inquiétude, à l'image de la République tchèque. Lors du sommet du Conseil européen des 19 et 20 juin dernier, les chefs d'État et de gouvernement européens ont décidé de remettre les grandes décisions au prochain sommet européen du 15 octobre. Un des défis de la présidence française de l'Union européenne, qui a débuté le 1er juillet dernier, sera donc d'amorcer un début de solution à la crise institutionnelle européenne.

Pays où le processus de ratification est achevé :

- HONGRIE: 17 décembre 2007
- SLOVÉNIE: 29 janvier 2008
- MALTE: 29 janvier 2008
- ROUMANIE: 4 février 2008
- FRANCE: 14 février 2008
- BULGARIE: 21 mars 2008
- AUTRICHE: 9 avril 2008
- SLOVAQUIE: 10 avril 2008
- CHYPRE : 3 juillet 2008
- PORTUGAL: 23 avril 2008
- DANEMARK: 24 avril 2008
- LETTONIE: 8 mai 2008
- LITUANIE: 8 mai 2008
- ALLEMAGNE: 23 mai 2008
- LUXEMBOURG: 29 mai 2008
- ESTONIE: 11 juin 2008
- GRÈCE: 11 juin 2008

Pays où le processus de ratification n'est pas achevé :

- POLOGNE: 2 avril 2008 (Parlement polonais favorable mais validation du président polonais encore nécessaire)
- FINLANDE: 11 juin 2008 (Parlement finlandais favorable mais validation de la présidente estonienne encore nécessaire, d'ici 3 mois)
- ROYAUME-UNI : 18 juin 2008 (Chambre des Lords favorable mais la ratification définitive est soumise à la décision de la cour de Londres)
- RÉPUBLIQUE TCHEQUE
- BELGIQUE: Le Sénat (6 mars 2008) et la Chambre des députés (10 avril 2008) ont déjà approuvé le traité. Mais, l'ensemble des cinq assemblées régionales et communautaires du pays n'ont pas encore approuvé le texte.
- ITALIE: Le nouveau gouvernement de Silvio Berlusconi a adopté le 30 mai 2008 un projet de loi sur la ratification du traité qui doit passer devant le Parlement.
- PAYS-BAS: Le traité doit encore être voté par le Sénat, après son adoption par le Parlement hollandais le 5 juin
- SUÈDE: Le Parlement suédois devrait ratifier le traité en novembre.
- ESPAGNE: Le traité devrait être ratifié en septembre.

Les grandes priorités de la présidence française de l'Union européenne (PFUE) :

Depuis le 1er juillet, et jusqu'au 31 décembre 2008, la France préside le Conseil de l'Union européenne, succédant à la Slovaquie. Cette présidence s'inscrit dans un agenda européen chargé, marqué par plusieurs sommets importants (UE-Afrique du Sud, UE-Ukraine, UE-Inde, UE-Chine) et le lancement de l'Union pour la Méditerranée (UPM) le 13 juillet.

De nombreux sujets, tels que le renforcement de la compétitivité de l'économie européenne, la mobilité ou encore la recherche, doivent être abordés. Cependant plusieurs dossiers prioritaires ont été avancés par la présidence française, qui a déclaré vouloir placer son action sous le signe de « l'Europe protection, l'Europe concrète ».

La première priorité concerne le paquet énergie-climat, qui doit désormais faire l'objet d'un accord politique après avoir été présenté par la Commission en janvier 2008, et la politique énergétique européenne. Des questions importantes telles que la sécurité des approvisionnements énergétiques ou le plafonnement de la TVA sur les prix du pétrole doivent être traitées.

La deuxième priorité porte sur la définition d'une politique d'immigration commune au niveau européen. La présidence française souhaite en effet la création d'un Pacte européen pour l'immigration et l'asile, qui reposerait sur trois piliers : « le refus des régularisations massives », « l'harmonisation des régimes d'asile » et « des négociations sur les accords de réadmission ».

La troisième priorité concerne la sécurité et la défense européennes : il s'agit de les actualiser afin de prendre en compte l'élargissement de l'Union intervenu depuis 2003 et les nouvelles menaces, comme la sécurité alimentaire ou énergétique.

La politique agricole commune (PAC) constitue la quatrième priorité de la Présidence française. Celle-ci souhaite en effet lancer une réflexion sur l'avenir de la PAC avant 2013, année qui marque le début de la nouvelle programmation financière de l'Union européenne.

Cependant, le « non » irlandais au référendum portant sur le Traité de Lisbonne, le 12 juin dernier, a quelque peu bouleversé les priorités initiales de la Présidence française. L'entrée en vigueur du traité, prévue pour janvier 2009, n'étant plus à l'ordre du jour, la France a désormais la tâche difficile de trouver une solution à la crise institutionnelle que traverse l'Europe.

Dans ce contexte de crise de confiance vis-à-vis de l'Union européenne, le volet « social » de la présidence française apparaît dès lors comme une « cinquième priorité ».

LES JOURNÉES DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE



Journées sur les migrants et la coopération décentralisée

Cités Unies France s'intéresse depuis plusieurs années à la question des migrants et à leur implication dans la coopération décentralisée et a notamment publié une étude qui leur est consacrée « Migrants et collectivités territoriales » (collection Réflexions, novembre 2007).

La prochaine Journée de la coopération décentralisée prévue en décembre 2008 sera consacrée **aux migrants, à la coopération décentralisée et au codéveloppement.**

Contacts : Guylaine Traoré, coordinatrice

Courriel : g.traore@cites-unies-france

Tél. : 01 53 41 81 85,

Tristan Routier

Courriel : poleafrique@cites-unies-france.org

Tél. : 01 53 41 81 53

CITÉS ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS (CGLU)

Les Gouvernements locaux réunis, à Quito, à l'occasion du Bureau Exécutif de CGLU, autour des grandes questions de la Gouvernance du monde

Plus de 100 représentants de Gouvernements Locaux du monde entier se sont retrouvés à Quito, Equateur, à l'occasion de la réunion du Bureau Exécutif de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), du 9 au 11 juillet 2008, sous la présidence de Bertrand Delanoë. A cette occasion, les maires et présidents de provinces, régions et associations d'autorités locales, ainsi que leurs représentants, ont fait le point sur l'état de leurs relations avec les gouvernements centraux, sur les progrès de la décentralisation dans le monde et sur les menaces qui peuvent peser sur ces processus. Le Bureau Exécutif de CGLU a décidé que la deuxième édition du Rapport Mondial sur la Décentralisation et la Démocratie locale, qui sera publiée en 2010, porterait sur le financement des pouvoirs locaux et des services publics essentiels de proximité, question qui conditionne la réalité et l'efficacité de la décentralisation.

Les débats ont par ailleurs porté sur le futur agenda international des autorités locales et tout particulièrement sur quatre domaines clés pour l'avenir de notre planète et de l'humanité : L'urgence climatique tout d'abord, et le rôle des gouvernements locaux dans les négociations des traités post Kyoto. Les autorités locales veulent faire entendre plus fortement leur voix lors des négociations et contribuer à donner aux futurs accords la possibilité réelle d'applications concrètes locales. Ils ont parallèlement lancé un programme de prévention de risques naturels et ont constaté avec satisfaction les très nombreux gestes de solidarité des villes et des régions à l'occasion de récentes catastrophes, notamment en Asie.

La diplomatie des villes et la construction d'une paix générale et durable, priorité politique de CGLU. Les gouvernements locaux et leurs associations interviennent au quotidien en faveur de la prévention – notamment par la promotion du dialogue et des échanges culturels – et de la résolution des conflits, ainsi que la reconstruction post-conflits, avec des résultats concrets et tangibles. Les participants au Bureau exécutif ont manifesté leur soutien à la mise en œuvre du programme d'actions pour la diplomatie des villes adopté récemment à La Haye. Ils se sont également réjouis de la libération d'otages survenue, il y a peu en Colombie et ont appelé à la libération rapide des milliers d'otages encore injustement détenus dans le monde. L'inclusion sociale et la nécessité de mettre en place des politiques de participation citoyenne. Les participants ont mis l'accent sur la nécessité, pour construire des sociétés solidaires et durables, de définir des stratégies à long terme de lutte contre la pauvreté et la précarité des conditions de travail, ainsi que de protection des droits sociaux.

Le rôle central des gouvernements locaux, enfin, dans l'amélioration de l'efficacité de l'aide au développement et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement des Nations Unies (OMD). Après avoir examiné la récente participation des autorités locales aux débats sur l'efficacité de l'aide au développement, aux Nations Unies, à New York, ils ont réaffirmé, notamment, dans le cadre de l'Appel à l'action du Secrétaire Général de l'ONU pour les OMD, l'importance de la reconnaissance du rôle des autorités locales comme sphère du gouvernement la plus proche des besoins et des attentes des populations, et donc la plus nécessaire à la réussite de cet Appel.

COMMUNIQUÉ : APPEL À CONTRIBUTIONS

« Les Cahiers de la Coopération décentralisée - L'action internationale des collectivités locales »

A l'occasion de ses 30 ans d'existence, Cités Unies France a organisé, en octobre 2006, en partenariat avec l'Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne, un colloque intitulé « La coopération décentralisée change-t-elle de sens ? ».

Afin de poursuivre et développer la réflexion engagée lors de cet événement, Cités Unies France a décidé de publier une revue bi-annuelle, les *Cahiers de la coopération décentralisée*.

La coopération décentralisée ou action internationale des collectivités territoriales est un fait nouveau dans les relations internationales. Apparu au lendemain des années 50, le phénomène a connu une accélération à la fin du XX^{ème} siècle, qui s'est traduite par une multiplication des partenariats et par une évolution qualitative des pratiques des acteurs de la coopération décentralisée. Pourtant, le champ de la coopération décentralisée demeure relativement délaissé par la recherche. Doit-on y voir là l'empreinte du caractère multi dimensionnel de cet objet d'étude qui le rend plus difficile à saisir ? La coopération décentralisée semble en effet se développer en marge de plusieurs disciplines : l'histoire, la science politique, le droit, les relations internationales, la géographie, la sociologie, l'anthropologie... et nécessite de croiser les approches pour mieux en appréhender les significations.

Pourtant, poussé par la réalité de la montée en puissance des collectivités territoriales sur la scène internationale, la recherche engage progressivement une réflexion sur la question.

Les Cahiers de la Coopération décentralisée - l'Action internationale des collectivités locales - veulent être un lieu d'expression et de débats, libre et critique, consacré à cet « objet politique non identifié ». Cette tribune cherchera à mettre l'accent, entre autres, sur les non dits, les tabous et l'inobservable de l'action internationale des collectivités afin de mieux en saisir les différents caractères et la replacer dans un contexte global de mondialisation. La revue s'attachera également à croiser les points de vue et perspectives sur la thématique entre Nord et Sud.

La revue encouragera la publication d'articles de nature différente, issus de collectivités territoriales ou d'observateurs (chercheurs, étudiants) de la coopération décentralisée, afin de renforcer la structuration d'une réflexion sur ce thème et d'encourager l'évolution des pratiques.

Le présent appel à contributions s'adresse aux universités, collectivités territoriales, centres de recherches,... souhaitant alimenter la réflexion et publier leurs travaux sur le thème de l'action internationale des collectivités territoriales dans le cadre de cette revue.

Modalités de contribution :

La revue sera composée de trois catégories d'articles :

- **Des articles de fond sur la coopération décentralisée**

Ces articles, issus de la recherche notamment, mettront en lumière, avec un regard analytique, un aspect ou une dimension de la coopération décentralisée. Une attention

particulière sera portée à l'intérêt du thème, la qualité et l'originalité de l'article. Ces articles ne dépasseront pas 50 000 signes.

- **Des monographies sur des expériences de coopérations décentralisées**

Ces monographies comprendront une partie descriptive sur une expérience spécifique de coopération décentralisée, mais l'intérêt de l'article sera évalué au regard de l'analyse et de l'interprétation qu'en fera son auteur. Les monographies ne dépasseront pas 25 000 signes.

- **Des synthèses ou d'extraits de mémoires d'étudiants**

Ces articles porteront un regard nouveau sur l'action internationale des collectivités territoriales, à l'issue d'un travail d'enquête. Ces travaux devront comprendre entre 8 000 à 20 000 signes (selon qu'il s'agit de synthèse ou d'extraits).

Les propositions de contribution pourront relever de toutes les disciplines universitaires permettant d'appréhender la coopération décentralisée (science politique, droit, économie, relations internationales, anthropologie, histoire, géographie, sociologie...).

Elles devront être accompagnées du nom de leur(s) auteur(s), ainsi que des affiliations professionnelles et des coordonnées de ce(s) dernier(s).

Toutes les propositions seront examinées par le comité de rédaction qui statuera sur leur pertinence et leur qualité.

N.B : les auteurs des articles publiés dans les Cahiers ne seront pas rémunérés

Le **comité de rédaction**, dont la mission sera la sélection des articles et le choix de l'orientation thématique de la revue, est composé de :

- Bertrand GALLET (directeur, Cités Unies France)
- Yves VILTARD (maître de conférences en science politique, Master CIAHPD, CNRS, Université de Paris 1)
- Bernard HUSSON (enseignant chercheur, CIEDEL)
- Antoine VION (maître de conférence, Université de la Méditerranée)
- Abdelkader DJEFLAT (directeur du Master IPC, Lille 1)
- Marie-Hélène CHAMBRIN, (cadre territorial, Doctorante)
- Virginie ROUQUETTE (chargée de mission, Cités Unies France)

Un comité scientifique est en cours de constitution. Il alimentera en réflexion le comité de rédaction et se prononcera sur les contributions reçues. Les réponses seront communiquées au cours de la deuxième quinzaine de novembre 2008, pour une parution du premier *Cahier de la Coopération Décentralisée* à la fin de l'année 2008.

Les propositions sont à envoyer avant le **vendredi 31 octobre 2008** à :

Virginie Rouquette (par mail de préférence) : v.rouquette@cites-unies-france.org

Cités Unies France

9 rue Christiani, 75018 Paris

Tél. : 01 53 41 81 93 (ligne directe), 01 53 41 81 81 (standard)

Fax : 01 53 41 81 41

Charte européenne de la coopération en matière d'appui à la gouvernance locale

La dernière réunion du groupe de travail de la « Charte européenne de la coopération en matière d'appui à la gouvernance locale » s'est tenue le 2 juillet, à Bruxelles, sous la présidence de Charles Josselin, Président de Cités Unies France.

Consultable sur Internet, le document avait été amendé pour prendre en compte les contributions de l'ensemble des acteurs (Etats membres, institutions européennes, collectivités locales, Ong, secteur privé ...).

La charte a été transmise à la Commission européenne pour soumission à la consultation inter-services en annexe de la Communication intitulée «Autorités locales, acteurs du développement» qui fera l'objet d'une présentation aux institutions européennes en septembre. Les conclusions du Conseil Général Affaires Extérieures sont attendues à l'occasion de sa tenue, les 10 et 11 novembre 2008.

En sus du soutien apporté par les institutions européennes, cette Charte conservera son caractère multi-acteurs (collectivités locales, ONG, secteur privé...) et pourra ainsi continuer à évoluer jusqu'à convenir aux attentes des acteurs. L'objectif est en effet de la présenter lors des Journées européennes du développement qui se tiendront à Strasbourg du 15 au 17 novembre sur le thème de la gouvernance locale et de la coopération décentralisée.

La charte a vocation à devenir un document vivant ; des réflexions sont en cours afin d'envisager les modalités d'un portage dynamique (échanges d'expérience, capitalisation, plaidoyer, évaluation).

En attendant, à la demande de nombreux acteurs intéressés par la démarche, le processus de **consultation multi-acteurs est prolongé jusqu'au 29 août** :

sur le site de la charte :

www.charte-coop-gouvernancelocale.eu

ou par courriel :

lionel.vignacq@diplomatie.gouv.fr ;

ivan.crouzel@diplomatie.gouv.fr;

emilie.maehara@diplomatie.gouv.fr

Dossier Pays France

Dans la continuité des « dossier pays » édités jusqu'alors, Cités Unies France va publier un « dossier pays France ».

Cet ouvrage donnera aux autorités locales étrangères engagées dans la coopération décentralisée, des clés pour mieux comprendre les collectivités françaises et leur environnement.

Encore en gestation pour le moment, cet ouvrage est un outil destiné à faciliter les échanges entre les collectivités françaises et leurs homologues étrangères et à promouvoir une connaissance réciproque des acteurs de la coopération décentralisée.

Cités Unies lance un appel aux collectivités intéressées par le projet : toute suggestion et manifestation d'intérêt, relatives au « dossier pays France » seront les bienvenues !

Pour plus d'informations : Guylaine Traoré, chargée de mission

Courriel : g.traore@cites-unies.org

Tél. : 01 53 41 81 85

Leïla Deshuis

Courriel : peco-asie-usa@cites-unies-france.org

Tél. : 01 53 41 81 81

Etude sur les SEM et la coopération décentralisée

Cités Unies France et la Fédération des EPL - Etablissements Publics Locaux (anciennement Fédération des SEM) ont décidé de s'associer afin de publier une étude sur les SEM (sociétés d'économie mixte) et la coopération décentralisée. Cette étude sera réalisée en partenariat avec l'AFD.

A paraître en 2009, elle constituera un guide à l'attention des élus et responsables des relations internationales et des SEM, afin d'encourager le recours à l'outils SEM dans cadre de leur coopération décentralisée.

Pour plus d'informations : Virginie Rouquette

Courriel: v.rouquette@cites-unies-france.org

Petit guide sur la coopération décentralisée et les droits de l'homme

Le COSI – Centre d'information et de solidarité avec l'Afrique vient de publier une plaquette de sensibilisation de 12 pages intitulée « Coopération internationale - Des collectivités territoriales s'engagent pour renforcer l'Etat de droit ». Le projet s'appuie sur un groupe de travail composé de représentants de collectivités territoriales, d'associations et d'universitaires rhônalpins. Le document présente des expériences et les questions à se poser afin de favoriser une meilleure prise en compte des droits de l'homme dans les projets de coopération décentralisée.

Pour en savoir plus sur le projet et pour commander cette publication, merci de contacter :

Elise Daunay : cosi-dh@wanadoo.fr, tél : 09 62 11 69 32

Université d'été du CRID : l'édition 2008 bat tous les records !

Du 2 au 5 juillet, l'université d'été « des ONG », portée par le CRID (Centre de recherche et d'information sur le développement), a réuni à Nantes 800 participants ! Organisée tous les deux ans, c'est un moment pour faire le point sur le mouvement des associations de solidarité internationale en France et de dresser les chantiers pour les prochains mois et années.

Le constat du rapprochement entre ASI et collectivités territoriales

Placée sous le thème des partenariats (quels partenariats pour quelles solidarités ?), l'édition 2008 permet de se rendre à l'évidence : la sphère des associations de solidarité internationale (ASI) et celle des collectivités territoriales se rapprochent, se côtoient et des « alliances stratégiques » se nouent, autour de la solidarité *ici et là-bas*. On semble loin de la posture de méfiance réciproque qui régnait, il y a quelques années encore, autour de la question de la « propriété » de la solidarité internationale et sur la « légitimité » à intervenir dans ce champ. D'ailleurs, aujourd'hui, se sont davantage les ASI qui semblent se poser la question de leur légitimité alors que la place du *territoire* comme fondement du développement progresse. La nécessité de faire ensemble ne semble plus faire de doute et les élus, membre de la « société politique » se sont d'abord définis comme issus et membres de la « société civile ».

Les discussions ont mis en lumière des partenariats entre ASI et collectivités territoriales autour de la sensibilisation de la population aux questions de solidarité internationale (éducation au développement), mais aussi autour de projets communs ; par exemple en quoi un projet de coopération décentralisée peut être le point de départ d'une véritable dynamique territoriale, également en France ? Comment se passe le dialogue entre les collectifs associatifs dans les régions qui existent maintenant un peu partout en France (ex : Lianes Coopération, RADSI, LOR-SUD, CASI Bretagne, le CODES à Marseille, la Maison des citoyens du monde à Nantes) et les collectivités territoriales (en particulier conseils généraux et régionaux) ? De même, les agendas 21 comme moyen de mobiliser les acteurs d'un territoire a été mis en avant.

Cités Unies France : un partenaire bien présent

Cités Unies France co-anime une partie de la réflexion sur « collectifs de solidarité internationale et partenariats dans les territoires : une ouverture nécessaire » - y compris par l'intervention de Bertrand Gallet, directeur général -, co-organisait aussi la réflexion sur les enjeux de la responsabilité sociale des entreprises ainsi que l'atelier sur « l'éducation au développement – quel partenariat entre collectivités territoriales et ASI » ? Cinq membres de l'équipe Cités Unies France ont participé à l'université d'été.

Poser les grands enjeux de la société et de la solidarité

Pour le CRID, collectif de 54 associations de solidarité internationale, c'est aussi l'occasion de pousser plus loin les grandes questions de plaidoyer, de sensibilisation et d'actions prioritaires que sont pour lui les migrations et le développement, l'urgence écologique, la construction

de la paix, le financement du développement, le développement agricole. D'autres thèmes portaient plus directement sur les relations avec la Palestine et avec l'Afrique.

Cette université d'été a également l'occasion d'observer le début d'une réflexion sur les liens entre ASI et entreprises, par l'intermédiaire, ou non, des syndicats, en particulier autour de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

En mettant de côtés les entrées plus géographiques, l'ensemble de ces thèmes sont liés, interdépendants, et le message, le suivant : c'est la solidarité qui permettra de faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Ensemble porter plus loin la solidarité internationale

Enfin, l'université d'été est d'abord un formidable moment d'enrichissement mutuel. La famille des associations de solidarité a rassemblé associations de développement, associations écologistes, associations des droits de l'homme et, au-delà, des syndicats.

La présence de 40 partenaires « du Sud » participe de cet enrichissement, parmi lesquels un représentant de producteurs maliens, des syndicalistes d'Afrique de l'Ouest ou encore des représentants sud-américain et indien de mouvements de sans terre.

Parfois, avant même l'appartenance à une famille d'acteurs donnée, ce sont les dynamiques locales qui sont au centre des débats, qu'elles soient initiées par des ASI ou des collectivités. D'ailleurs, les représentants des collectivités territoriales ne s'y sont pas trompés, élus et agents territoriaux ont été une trentaine à se déplacer, plus nombreux que lors des années précédentes.

L'ouverture de l'université d'été par une séance conjointe avec le forum international des droits de l'homme a aussi permis de tisser un fil entre la solidarité internationale, l'accès aux droits et le respect des droits de l'homme.

Les participants se sont séparés en se souhaitant mutuellement du courage pour mener à bien, pour transformer en actes les mots partagés pendant ces trois jours et demi.

Astrid Frey, chargée de mission pôle Afrique de Cités Unies France, chargée de l'éducation au développement et des relations avec les têtes de réseaux ONG

Courriel : a.frey@cites-unies-france.org

AGENDA DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Pour plus d'information voir aussi l'agenda de la coopération décentralisée sur le site de Cités Unies France (www.cites-unies-france.org)

TITRE	LIEU	DATES	INITIATIVE
Réunion du bureau exécutif de Cités Unies France	Siège de CUF	1 ^{er} juillet (matin)	CUF
Réunion de la cellule d'animation du groupe-pays Burkina-Faso	Siège de CUF	1 ^{er} juillet (après-midi)	CUF
Troisièmes rencontres européennes : « Les centres anciens, modèles de Villes durables »	Sofia	2 juillet	ANVPAH & VVSP
Réunion d'information sur l'Afghanistan	Siège de CUF	2 juillet	CUF
Université d'été du CRID	Nantes	2 – 5 juillet	CRID
Réunion d'information sur l'Afghanistan	Siège de CUF	3 juillet (matin)	CUF
1ères Rencontres régionales de la coopération transfrontalière, du développement durable, des territoires et de la CD dans les Balkans	Sofia	3 et 4 juillet	MAEE
Réunion sur la coopération décentralisée avec la Turquie	CUF	8 juillet (après-midi)	CUF
Réunion du Bureau mondial de Cités et Gouvernements Locaux Unis	Quito	10 – 11 juillet	CGLU
Réunion du comité de pilotage des assises de la coopération décentralisée franco-marocaine	Agadir	11 juillet	Comité de pilotage
2 ^{ème} Congrès Régional de CGLU – ASPAC « Villes et Gouvernements Locaux pour un monde durable »	Pattaya, Thaïlande	15 – 18 juillet	CGLU ASPAC

AGENDA

DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

TITRE	LIEU	DATES	INITIATIVE
Journées du réseau	Paris	25 – 26 août	DGCID
Rencontre du Forum des Autorités Locales et des Périphéries (FALP) pour les métropoles solidaires	Ecatepec (banlieue de Mexico), Mexique	26 août	FALP
4 ^{ème} congrès de la Fédération latino américaine des villes, municipalités et des associations (FLACMA)	Mexico, Mexique	26 – 28 août	FLACMA
Réunion sur l’Afghanistan	Siège de CUF	10 septembre (matin)	CUF
Réunion du groupe-pays Liban	Siège de CUF	10 septembre (après-midi)	CUF
Réunion du comité de pilotage du Forum franco-argentin	IHEAL, Paris	10 septembre (après-midi)	Comité de pilotage
1 ^{er} Forum d’autorités locales pour le droit des personnes migrantes	Rivas Vaciamadrid (Espagne)	10 septembre	Ville de Rivas Vaciamadrid
4 ^{ème} réunion du comité de pilotage des Rencontres franco-japonaises	Nancy	15 septembre	Comité de pilotage
Réunion du groupe-pays Maroc	Marseille	16 septembre	CUF
Réunion du Réseau IMPACT, lutte contre les inégalités & décentralisation	Paris	16 septembre	Réseau IMPACT
Réunion Chine Afrique	Paris	17 septembre	MAEE
Rencontre nationale des réseaux régionaux de la solidarité internationale et de la coopération décentralisée	Lianes Coopération	18 - 19 septembre	Les réseaux
Réunion d’information sur le Forum franco-argentin	Siège de CUF	18 septembre	CUF

AGENDA

DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

TITRE	LIEU	DATES	INITIATIVE
Assises des associations de pouvoirs locaux et régionaux des pays membres du Conseil de l'Europe	Strasbourg	18 septembre	Conseil de l'Europe
Rencontres des collectivités Europe – Afrique sur la paix et la gouvernance locale	Abidjan	23 - 25 septembre (à confirmer)	UVICOCI
3 ^{ème} conférence du réseau des collectivités européennes pour la paix au Moyen Orient (COEPPPO)	Venise	25 – 27 septembre	COEPPPO
Table ronde franco-polonaise sur le développement urbain et l'aménagement du territoire	Varsovie	3 octobre	Ministère du développement régional polonais et Ambassade de France en Pologne
Journées annuelles du groupe-pays Burkina Faso	Siège de CUF	3 – 4 octobre	CUF
Semaine européenne des régions et villes (Open Days)	Bruxelles	6 – 9 octobre	Comité des Régions
Réunion de création du groupe Amérique du Sud, Amérique Centrale (sauf Brésil), Cuba et Mexique	Siège de CUF	8 octobre	CUF
Rencontres franco-québécoises	Québec	8 – 10 octobre	MAEE, ARF
Assises mondiales du Forum du Tourisme Solidaire (FITS)	Bamako	20 – 22 octobre	FITS
Réunion du groupe-pays Croatie	Siège de CUF	23 octobre	CUF
9 ^{ème} Congrès mondial de Métropolis : « Connecter les villes »	Sydney	22 – 25 octobre	Métropolis
Réunion du groupe-pays Croatie	Siège de CUF	23 octobre	CUF

AGENDA

DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

TITRE	LIEU	DATES	INITIATIVE
1ères Rencontres franco-japonaises des collectivités territoriales	Nancy	27 – 28 octobre	Ville de Nancy, Grand Nancy, MAEE, CUF, Ambassade du Japon-CLAIR
6 ^{ème} Forum mondial du développement durable, « Afrique, environnement et mondialisation »	Brazzaville , Congo	27 – 31 octobre	Passages
4 ^{ème} session du Forum urbain mondial	Nankin	3 – 7 novembre	ONU – Habitat (CGLU partenaire)
2 ^{ème} Conférence internationale sur le jumelage en Chine	Pékin	7 – 10 novembre	Association du peuple chinois pour l'amitié avec l'étranger
Journées Européennes du Développement (JED)	Strasbourg	15 – 17 novembre	Commission européenne – Présidence française de l'UE
Rencontre tripartite France - Burkina - Allemagne	Strasbourg	15 novembre	InWEnt, CUF, ...
Colloque coopération décentralisée franco-nigérienne	Juvisy-sur-Orge, CG Val de Marne et Paris	Semaine du 24 au 28 novembre	Programme ANIYA – groupe-pays Niger
Conférence annuelle URBACT	Montpellier	26 – 27 novembre	URBACT
Premières assises de la coopération décentralisée franco-russe sur le thème du tourisme	Moscou	27 – 28 novembre	MAEE, Ambassade de France en Russie

AGENDA DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

TITRE	LIEU	DATES	INITIATIVE
Réunion du Conseil mondial de CGLU	Istanbul	28 – 29 novembre	CGLU
Forum des villes sur le développement urbain durable	Montpellier	28 novembre	
Atelier de la coopération décentralisée franco-turque	Istanbul	28 novembre	CUF - AFD
1^{er} Forum franco-argentin de la coopération décentralisée	Buenos Aire et la Plata	1 – 5 décembre	Forum
11 ^{ème} édition des Entretiens territoriaux de Strasbourg (ETS) sur le thème : « Elargir les frontières de l'action territoriale »	Strasbourg	3 et 4 décembre	CNFPT
Conférence nationale du PCM sur le thème de la prise en compte de la parole des jeunes dans les décisions politiques locales	Rabat	5 décembre	PCM - CUF
Séminaire franco-croate	Paris	5 décembre	Ambassade de Croatie
Lisbonne + 1 : quelles avancées pour le partenariat Afrique – Europe ?	Paris (SIAP Jean Monnet)	5 décembre	Coordination Sud
Assises 2008 de la coopération décentralisée au Mali	Bamako	12 - 14 décembre (à confirmer)	AMM & ACCRM
Assemblée générale de Cités Unies France	Hôtel de ville de Paris	16 décembre	CUF

COLLECTION «GROUPE - PAYS» : 25 EUROS

- ❖ Dossier pays RÉPUBLIQUE TCHEQUE
- ❖ Dossier pays ROUMANIE (nouvelle édition à paraître en septembre 2008)
- ❖ Dossier pays HONGRIE (2005)
- ❖ Dossier pays POLOGNE (nouvelle édition à paraître en septembre 2008)
- ❖ Dossier pays CROATIE (2006)
- ❖ Dossier pays SLOVAQUIE
- ❖ Dossier pays CHINE (2004)
- ❖ Dossier pays JAPON (2007)
- ❖ Dossier pays MAROC (2007)
- ❖ Dossier pays TUNISIE (2005)
- ❖ Dossier pays LIBAN (2007)
- ❖ Dossier pays ISRAEL (2007)
- ❖ Dossier pays PALESTINE (à paraître en septembre 2008)
- ❖ Dossier pays BRÉSIL (2006)
- ❖ Dossier pays NICARAGUA (2006)
- ❖ Dossier pays CUBA (à paraître 2008)
- ❖ Dossier pays SENEGAL (octobre 2007)
- ❖ Dossier pays MAURITANIE (mai 2008)
- ❖ Dossier pays MALI (à paraître 2008)
- ❖ Dossier Pays AFRIQUE CENTRALE (à paraître 2008)

COLLECTION « GROUPE - PAYS » : 40 EUROS

(comprenant le Répertoire des partenariats)

- ❖ Dossier pays VIETNAM (2005)

REPERTOIRES DES PARTENARIATS DE COOPERATION DECENTRALISEE :

15,00 EUROS

- ❖ franco- polonais
- ❖ franco- roumains
- ❖ franco- tchèques
- ❖ franco-hongrois
- ❖ franco-chinois
- ❖ franco-japonais
- ❖ franco- algériens
- ❖ franco-marocains
- ❖ franco-tunisiens
- ❖ franco-libanais
- ❖ franco-israéliens
- ❖ franco-palestiniens
- ❖ franco-américains (France - Etats-Unis)
- ❖ franco-américains (en anglais)
- ❖ France - Amérique Latine et Caraïbe
- ❖ franco-sénégalais
- ❖ franco-togolais
- ❖ franco-burkinabè
- ❖ franco-maliens
- ❖ franco-malgaches
- ❖ franco-béninois
- ❖ franco-mauritaniens

COLLECTION « REFLEXIONS » :

15 EUROS

- ❖ Les Jeunes, la vie locale et l'action internationale (2003)
- ❖ Regards sur la coopération décentralisée franco-burkinabé (2003)
- ❖ Pauvreté et inégalités en Afrique Subsaharienne (2002)
- ❖ Les instruments juridiques de la coopération décentralisée (2006) - **nouvelle édition refondue paraîtra en septembre 2008 !**
- ❖ L'impact local de la coopération décentralisée sur les territoires (2006)
- ❖ Migrants et collectivités territoriales (2008)

OUVRAGES HORS COLLECTION

- ❖ Coopération décentralisée pour le développement durable, guides méthodologiques, en partenariat avec l'AFCCRE et l'Association 4D. (2005) :
15 euros

- ❖ L'évaluation des partenariats de coopération décentralisée :
10 euros

- ❖ Coopération décentralisée au développement local urbain en Afrique-2 volumes (2000) :
10 euros

- ❖ DVD « Voter en Palestine » (2007) :
21 euros

BON DE COMMANDE

à retourner à Cités Unies France

Fax : 01 53 41 81 41

Nom.....
Prénom.....
Fonction.....
Collectivité.....
Adresse.....
CP..... Ville.....
Tél. :..... Fax :.....
Courriel :.....

Je joins un chèque deeuros à ce bulletin (un reçu sera adressé avec les ouvrages)

Je paye par virement administratif (joindre le bon de commande de la collectivité)

Frais d'envoi – 5 pour l'étranger

Pour plus d'information, merci de contacter :
Katarina FOTIC :
Courriel : k.fotic@cites-unies-france.org

NB : Merci de préciser les ouvrages souhaités.

Télécharger le bon de commande sur le site
Internet de Cités Unies France :
[http://www.cites-unies-france.org/
spip.php?rubrique46](http://www.cites-unies-france.org/spip.php?rubrique46)

N'hésitez pas à envoyer vos messages à : coop-dec@cites-unies-france.org

Directeur de publication : Charles Josselin

Rédacteur en chef : Bertrand Gallet



9, rue Christiani 75018 Paris • Tél. : (+33/0)1 53 41 81 81 • Fax : (+33/0)1 53 41 81 41

Site Internet : www.cites-unies-france.org

Courriel : coop-dec@cites-unies-france.org

Pour s'abonner à la Lettre : e.seyoum@cites-unies-france.org